



Animation de la Commission Locale de l'Eau du
SAGE du bassin de la rivière Vendée

RAPPORT ADOPTÉ
EN SEANCE
PLENIERE DU
11 MARS 2013

RAPPORT ANNUEL
- ANNEE 2012 -

CONTACT : Cellule animation SAGE

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE
MAISON DU DEPARTEMENT - BP 531 - 79021 NIORT CEDEX
Tél : 05 49 06 79 79 / Fax : 05 49 06 77 71 / e-mail : contact@sevre-niortaise.fr

Le présent rapport fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année **2012** de la procédure d'élaboration du SAGE de la rivière Vendée et des activités d'animation dans le cadre de la cellule animation SAGE interne à l'IIBSN.

Sommaire

I-	Le contexte géographique du SAGE de la rivière Vendée	6
	Le contexte socio-économique.....	6
II-	Commission Locale de l'Eau : organisation et animation	8
	Organisation	8
	Missions d'animation.....	9
	Fonctionnement de la CLE.....	9
	Présidence de la Commission Locale de l'Eau.....	9
	Structure porteuse	9
	Composition de la CLE.....	10
	Les objectifs et contenu du SAGE Vendée	11
	Rappel historique	14
III-	Mise en œuvre du SAGE - année 2012-	16
	Bilan de l'activité.....	16
	Calendrier des réunions (CLE, Bureau et Comité).....	16
	Avis rendu par la CLE sur les projets de contrat.....	16
	Avis rendu par la CLE sur les dossiers soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau ...	17
	Avis sur dossiers soumis à consultation.....	18
	Animation auprès de la CLE	18
	Calendrier prévisionnel 2013 pour la mise en œuvre du SAGE	19
	Activités connexes au SAGE – année 2012 -	21
	Participation aux réunions niveau régional ou bassin	21
	Suivi d'études de mise en œuvre du SAGE	21
	Suivi des contrats liées aux masses d'eau.....	22
	Masses d'eau superficielles	22
	Masses d'eau souterraines	23
	Bilan de l'activité Etude « zones humides »	26
	Comité technique à l'échelle de chacun des SAGE	26
	Suivi et accompagnement des inventaires à l'échelle communale	26
	Communes prioritaires	26
	Communes dites « non prioritaires » ou « secondaire ».....	26
	« Porté à connaissance » des modalités d'inventaires.....	28
	Participations à des journées techniques sur la thématique « zones humides » ou biodiversité	28
	Outils de pré-localisation : Indice de confiance	28
	Zone humide et grand public.....	29

Tableau de bord des SAGE.....	29
Autres thématiques.....	30
Plans d'eau	30
Actions de communication	31
Mise à jour site internet.....	31
Réunions.....	31
Charte graphique.....	31
Annexes	32

Carte 1	Présentation du périmètre du SAGE du bassin de la rivière Vendée.....	5
Carte 2	Périmètres du SDAGE Loire Bretagne, du Marais poitevin et du SAGE du bassin de la Vendée.....	6
Carte 3	Occupation du sol.....	7
Carte 4	Evolution de la qualité de l'eau sur le paramètre Nitrates entre 2006 et 2011 (périmètre SAGE Vendée)	12
Carte 5	Masse d'eau superficielles : Objectifs d'atteinte du bon état global.....	23
Carte 6	Masse d'eau souterraines : Objectifs d'atteinte du bon état global	24
Carte 7	CTMA concernés par le périmètre du SAGE Vendée	25
Carte 8	Etat d'avancement – inventaire des zones humides.....	27
Figure 1.	Historique de l'élaboration du SAGE Vendée (période 1996-2011).....	13
Figure 2.	Visite du site de la station d'épuration de Longèves, assurée par la SAUR et la Nantaise des Eaux.....	18
	Composition de la CLE du SAGE Vendée : répartition entre collègues	11
	Liste des réunions organisées par la cellule animation en 2012 pour l'animation de la CLE.....	15
	Récapitulatif de la présence des membres aux séances plénières de la CLE	16
	Récapitulatif des dossiers déclaration ou autorisation soumis à l'avis de la CLE par les services de l'Etat.....	17
	• Récapitulatif des dossiers soumis à l'avis de la CLE	18
	Calendrier prévisionnel année 2013	20
ANNEXE 1.	Règles de fonctionnement de la CLE du SAGE Vendée	33
ANNEXE 2.	Liste des courriers reçus par la CLE sur l'année 2012.....	35
ANNEXE 3.	Liste des courriers expédiés par la CLE sur l'année 2012	37
ANNEXE 4.	Liste des réunions liées à la CLE du SAGE Vendée depuis 1997	38
ANNEXE 5.	Réunions invitant la cellule animation ou le Président de la CLE	39
ANNEXE 6.	Fiche de poste du stagiaire intervenant sur la thématique des plans d'eau	40

Carte 1 Présentation du périmètre du SAGE du bassin de la rivière Vendée



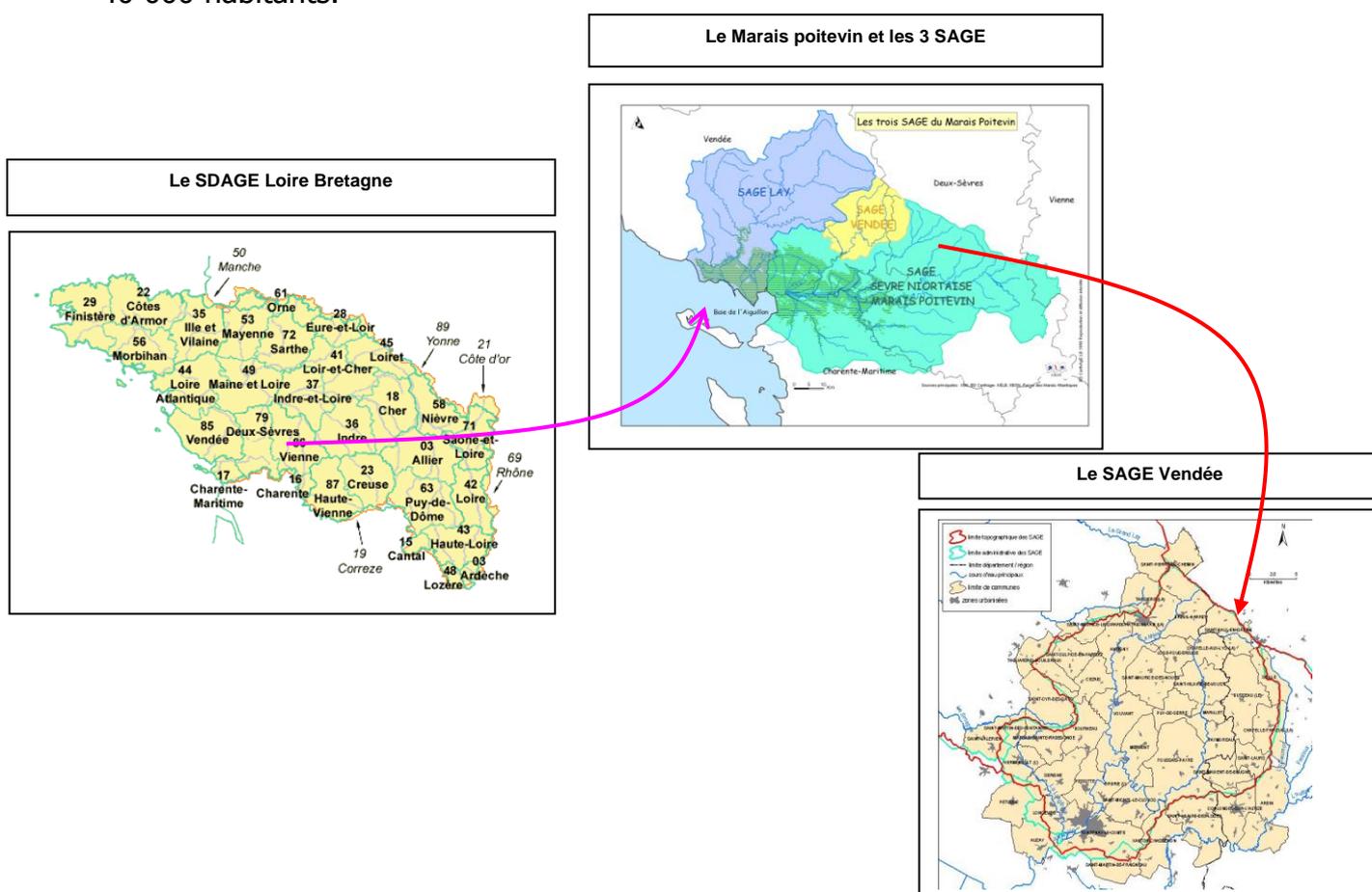
I- Le contexte géographique du SAGE de la rivière Vendée

Le Marais Poitevin constitue un territoire de près de 100 000 ha occupant l'ancien golfe du Poitou.

Du point de vue hydrographique, le Marais Poitevin s'étend, en partie, sur trois bassins versants, qui sont d'ouest en est ceux du Lay, de la Vendée et de la Sèvre niortaise. Sur chacun de ces bassins est actuellement élaboré un Schéma d'Aménagement et de Gestion de Eaux. Ainsi, le bassin versant de la rivière Vendée contribue à l'alimentation en eau d'une zone humide classée seconde de France par sa superficie.

Le territoire du SAGE du bassin de la Vendée s'étend sur 2 régions (Poitou-Charentes, Pays de la Loire) et 2 départements (Deux-Sèvres, Vendée).

Le bassin versant est un territoire rural avec une population de près de 40 000 habitants.



Carte 2 Périmètres du SDAGE Loire Bretagne, du Marais poitevin et du SAGE du bassin de la Vendée

LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Le périmètre du SAGE est un territoire où l'activité agricole reste prépondérante en termes d'occupation de l'espace et de gestion des territoires (cf. Carte 3).

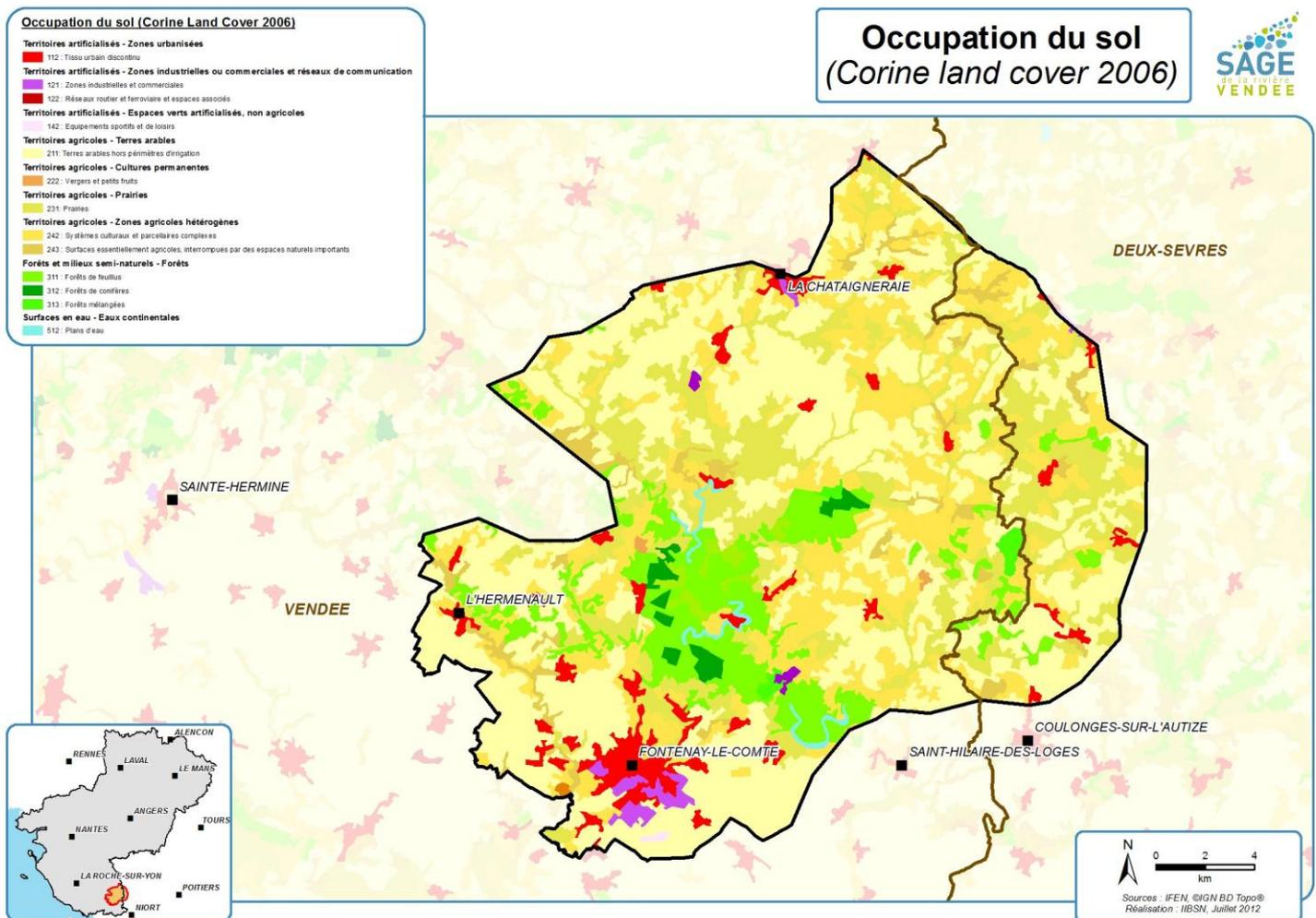
L'activité agricole regroupe près de 1 200 exploitations. Sur la partie sud du périmètre, les terres labourables occupent près de 75 % de la surface agricole utile.

L'élevage se concentre principalement sur la partie Nord, bocage (bovins et volailles) et les productions céréalières sur les plaines de la partie méridionale. Cependant, on peut considérer la tendance suivante : les exploitations agricoles sont de moins en moins nombreuses, plus grandes et avec une part des surfaces consacrée aux céréales et oléagineux de plus en plus importante.

Le tissu industriel est globalement peu dense sur ce territoire. Les activités industrielles sont globalement peu consommatrices d'eau.

Les activités touristiques se concentrent autour des retenues du complexe hydraulique et de la forêt de Mervent.

Carte 3 Occupation du sol



II- Commission Locale de l'Eau : organisation et animation

ORGANISATION

La Commission Locale de l'Eau est chargée de veiller à l'application opérationnelle des orientations du SAGE et de suivre la mise en œuvre du programme d'actions. En ce sens, elle :

- organise le suivi du SAGE,
- promeut et vulgarise les mesures et dispositions préconisées dans le SAGE par une communication adaptée,
- facilite les adaptations et les révisions ultérieures.

Le suivi de l'application du SAGE est effectué grâce à un tableau de bord validé par la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Les missions de la CLE sont l'élaboration, la révision et le suivi de l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la rivière Vendée. La CLE est également consultée pour information ou avis dans le cadre de différentes procédures réglementaires ou partenariales.

La Commission Locale de l'Eau confie son secrétariat ainsi que la maîtrise d'ouvrages des études et analyses nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre, au suivi ou à la révision du SAGE à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise (IIBSN). A ce titre, l'IIBSN met à disposition de la CLE les moyens matériels et humains.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Vendée a acté au sein de ses règles de fonctionnement, le 29 octobre 2010, les moyens que la structure porteuse lui met à disposition.

Aussi, l'Institution comprend dans son organisation une cellule dénommée « cellule SAGE ». Cette cellule regroupe le personnel lié à l'animation des deux SAGE : SAGE Vendée et SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin.

Elle comprend notamment un animateur spécifique pour chacun des SAGE. D'autres agents peuvent être rattachés en totalité ou pour partie à cette cellule :

- Un poste de secrétariat
- Un poste de cartographe
- Un poste d'hydrogéologue.

Du fait de cette organisation, les thématiques d'intervention sont réparties entre ces personnes ressources.

Aussi l'animatrice du SAGE Vendée peut être amenée à suivre des dossiers thématiques qui concernent l'ensemble du périmètre de l'IIBSN. Cette répartition des tâches permet une mutualisation des moyens en interne.

MISSIONS D'ANIMATION

Cette mission est assurée en régie par l'IIBSN. Un poste d'ingénieur a été spécialement créé à cet effet. Les missions principales sont les suivantes :

- Suivi des études générales et particulières se rapportant à l'élaboration du SAGE (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, encadrement de personnels contractuels et de stagiaires),
- Animation des réunions de la Commission Locale de l'Eau (préparation des dossiers, exposés, compte-rendus, ...),
- Animation des réunions thématiques et géographiques du SAGE (idem),
- Suivi des dossiers portés par d'autres maîtres d'ouvrages (assainissement, urbanisme, agriculture, milieux aquatiques, ...*études et travaux*),
- Participation aux travaux de la commission de coordination des 3 SAGE(s) du Marais poitevin ou conférence des CLE - EPMP,
- A terme, suivi des mesures du SAGE (indicateurs, tableau de bord, ...).

FONCTIONNEMENT DE LA CLE

Présidence de la Commission Locale de l'Eau

M Jean-Claude RICHARD

Fonctions :

- Maire de Damvix (85),
- Président du Syndicat Mixte Marais poitevin Bassin Vendée Sèvre Autize (SMMPBVSA),
- Président de la communauté de communes Vendée Sèvre Autize

Structure porteuse

Mme Laure THEUNISSEN, animatrice du SAGE Vendée

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise

Maison du Département

BP 531

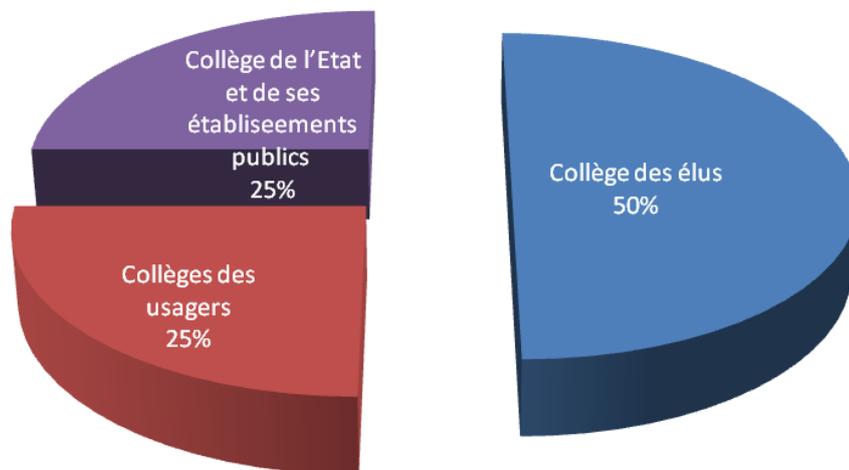
79021 NIORT CEDEX

Téléphone : 05 49 06 79 79

Courriel : laure.theunissen@sevre-niortaise.fr

Composition de la CLE

CLE_VND _college	Organisme	Nb de repré- sentants
	Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres	3
	Association des Maires de Vendée	11
	Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte	1
	Communauté de communes du pays de la Châtaigneraie	1
	Communauté de communes Vendée Sèvre Autise	1
	Conseil Général de la Vendée	2
	Conseil Général des Deux-Sèvres	1
	Conseil Régional de Poitou-Charentes	1
	Conseil Régional des Pays de la Loire	1
	Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise	1
	Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de la Forêt de MERVENT	1
	Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines de la Vendée (SICRV)	1
	Syndicat mixte du Marais poitevin - bassins de la Vendée, de la Sèvre et des Autises	1
	Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin	1
	Syndicat mixte Vendée Eau	1
	Collège des élus	28
	AAPPMA Amicale Vendée-Mère et barrages de Mervent	1
	Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie (AVQV)	1
	Canoe Kayak Fontenay	1
	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Sèvre et Bocage	1
	Chambre d'Agriculture de la Vendée	1
	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres	1
	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée	1
	Chambre départementale des Métiers de la Vendée	1
	Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	1
	Kléber Moreau	1
	Ligue pour la Protection des Oiseaux	1
	Sèvre Environnement	1
	Syndicat départemental de la propriété privée rurale et agricole de Vendée	1
	UFC Que Choisir	1
	Collèges des usagers	14
	Agence de l'Eau Loire Bretagne	1
	Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire	1
	DDT des Deux-Sèvres	1
	DDTM de Vendée	2
	DREAL Pays de la Loire	1
	DREAL Poitou-Charentes	1
	Etablissement Public du Marais Poitevin	1
	Office National des Forêts Centre Ouest Auvergne Limousin Agence régionale Pays-de-la-Loire	1
	ONEMA Délégation interrégionale de Bretagne, Pays de Loire	1
	Préfecture de la Région Centre	1
	Préfecture de la Région Poitou-Charentes	1
	Préfecture de la Vendée	1
	Préfecture des Deux-Sèvres	1
	Collège de l'Etat et de ses établissements publics	14



Composition de la CLE du SAGE Vendée : répartition entre collèges

| Les objectifs et contenu du SAGE Vendée

➤ Les enjeux prioritaires

L'état des lieux et le diagnostic du territoire du SAGE réalisés en 2003 ont permis d'identifier les principaux enjeux liés à l'eau sur le périmètre du SAGE. Il a ainsi été fait le constat :

- De la nécessité de moderniser la gestion du complexe hydraulique de Mervent ;
- D'une dégradation de la qualité des eaux ;
- D'un important déséquilibre entre besoins et ressources en eau en période d'étiage ;
- De la présence de milieux humides remarquables à inventorier et préserver ;
- De risques d'inondation récurrents qui ne pouvaient être négligés.

A partir de ce diagnostic de territoire, mais aussi de l'objectif d'atteinte du « bon état des eaux » en 2015 fixé par la Directive cadre européenne et de la prise en compte des 7 objectifs vitaux retenus dans le SDAGE Loire Bretagne 1996, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vendée s'est fixée **6 grands objectifs**. Parmi ces objectifs, un certain nombre de **seuils qualitatifs et quantitatifs** ont ainsi notamment été retenus pour les eaux présentes sur son territoire.

➤ Les six objectifs du SAGE Vendée

Les 6 objectifs du SAGE Vendée sont ensuite eux-mêmes déclinés en 44 mesures, 153 dispositions et 14 articles du règlement **destinés à faciliter l'atteinte** de ces seuils.

Objectif 1 Assurer la répartition équilibrée de la ressource et optimiser la gestion hydraulique du complexe hydraulique de Mervent

Objectif 2 Améliorer la gestion quantitative des eaux superficielles et souterraines

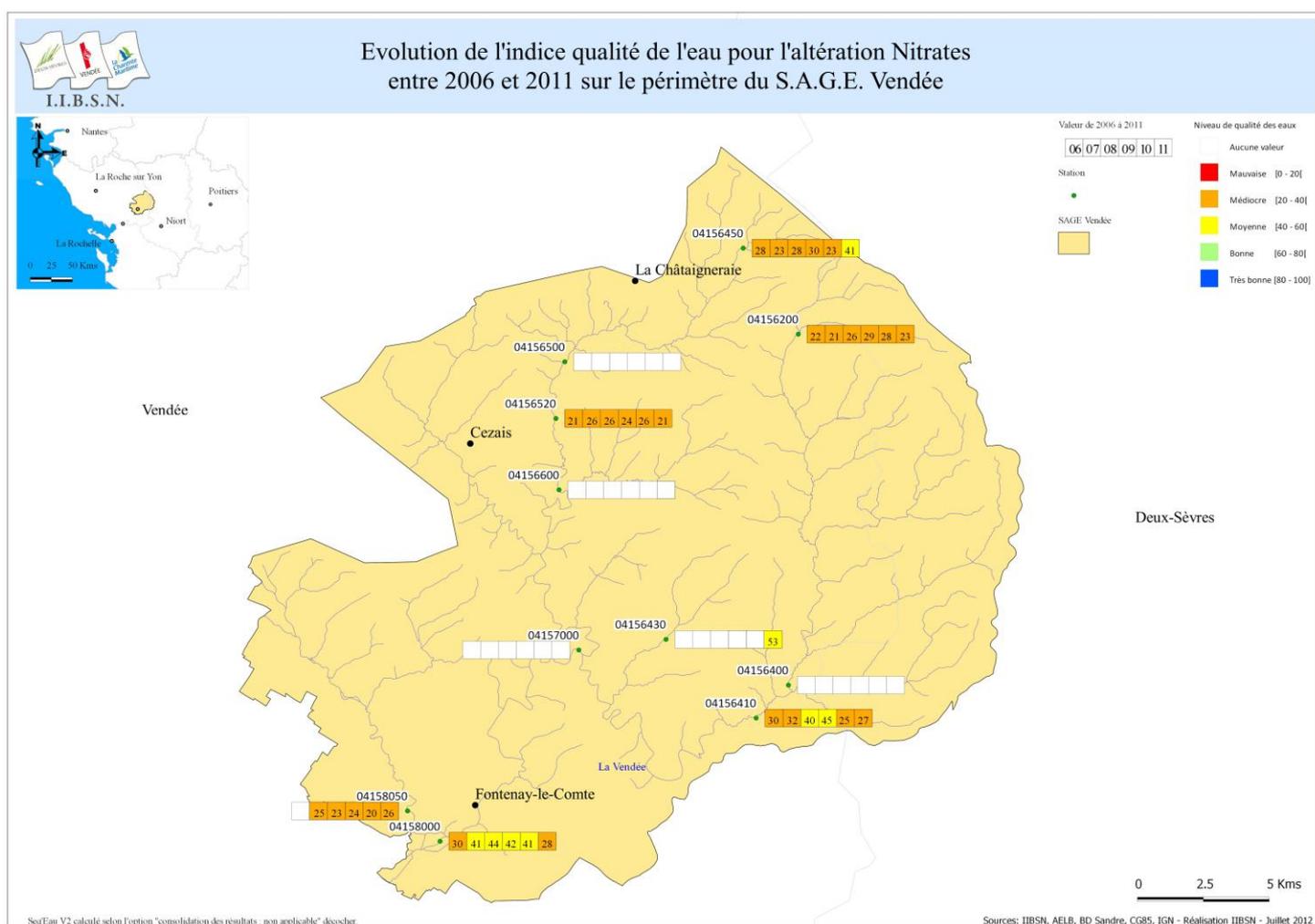
Objectif 3 Améliorer la gestion globale des crues et des inondations

Objectif 4 Améliorer la gestion qualitative des eaux superficielles et souterraines

Objectif 5 Améliorer la vie piscicole et les milieux aquatiques

Objectif 6 Information et sensibilisation des acteurs concernés

La carte suivante issue du tableau de bord du SAGE présente l'évolution de la qualité de l'eau sur le paramètre « Nitrates » entre 2006 et 2011.



Carte 4 Evolution de la qualité de l'eau sur le paramètre Nitrates entre 2006 et 2011 (périmètre SAGE Vendée)

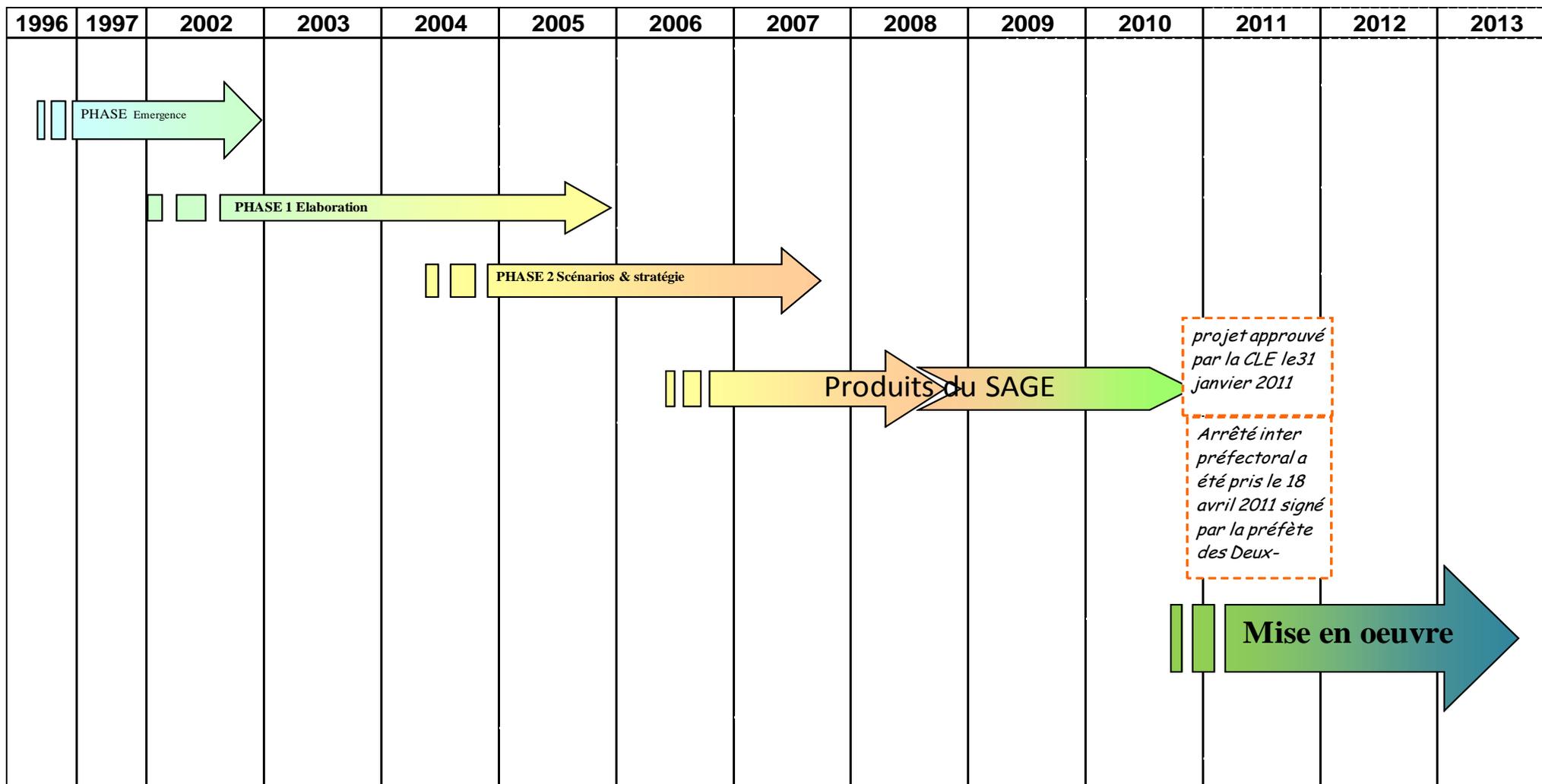
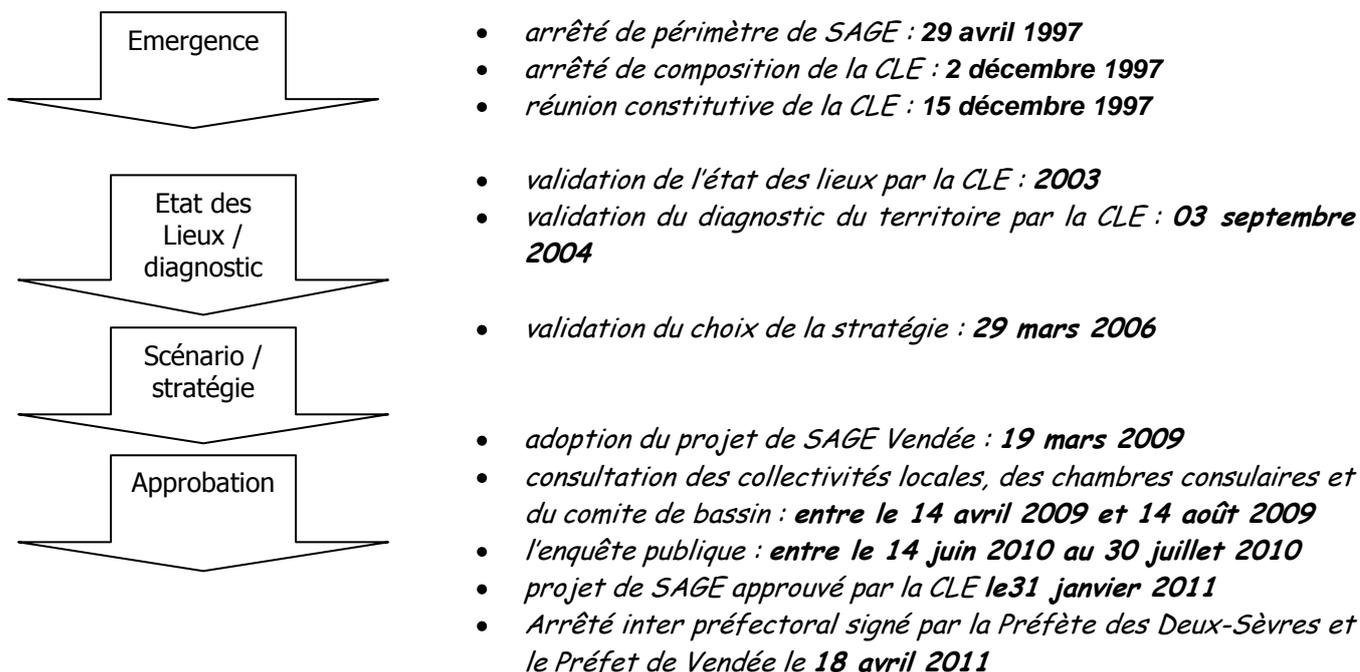


Figure 1. Historique de l'élaboration du SAGE Vendée (période 1996-2011)

RAPPEL HISTORIQUE

La procédure d'élaboration du SAGE Vendée : grandes étapes



cf. Figure page ci-contre.

Liste des réunions organisées par la cellule animation en 2012 pour l'animation de la CLE

année	MOIS	CLE ou bureau CLE	date	point à l'ordre du jour
2012	3	CLE	20-mars-12	↳ Approbation du compte rendu de la séance du 15 décembre 2012
2012	3	CLE	20-mars-12	↳ Adoption du rapport annuel d'activité 2011 du SAGE Vendée
2012	3	CLE	20-mars-12	↳ Prise de connaissance des actions & travaux de Vendée Eau et du SIAEP de la Forêt de Mervent sur le périmètre du SAGE :
2012	3	CLE	20-mars-12	• Etat d'avancement du projet des travaux de confortement du barrage de Mervent et du déplacement de l'usine d'eau potable
2012	3	CLE	20-mars-12	• Révision des périmètres de protection de captage autour des retenues du complexe de Mervent
2012	3	CLE	20-mars-12	• Présentation assurée par Vendée Eau
2012	3	CLE	20-mars-12	↳ Avis sur le projet de Contrat Territorial gestion quantitative Nord du Marais poitevin Bassin de la Vendée (CTGQ) (partie concernant le périmètre du SAGE)
2012	3	CLE	20-mars-12	• Présentation assurée par le SMMPBVSA
2012	3	CLE	20-mars-12	↳ Visite de la nouvelle installation d'assainissement de la commune de Longèves (En extérieur)
2012	3	CLE	20-mars-12	• Présentation assurée par la SAUR, gestionnaire
2012	10	CLE	01-oct-12	↳ Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 20 mars 2012 et de la réunion du Bureau de CLE du 14 juin 2012
2012	10	CLE	01-oct-12	↳ Validation de la programmation des actions dans le cadre du CRBV
2012	10	CLE	01-oct-12	↳ Consultation sur la mise en oeuvre de la « Directive Inondations »
2012	10	CLE	01-oct-12	↳ Consultation sur le projet de révision des zones vulnérables
2012	10	CLE	01-oct-12	↳ Questions diverses
2012	12	CLE	12-déc-12	↳ Approbation du compte-rendu de la réunion de la CLE du 1^{er} octobre 2012
2012	12	CLE	12-déc-12	↳ Demande de modification du SAGE pour prise en compte du projet de la Joletière
2012	12	CLE	12-déc-12	↳ Préparation à la consultation sur "les questions importantes et calendrier" du comité de bassin
2012	12	CLE	12-déc-12	↳ Questions diverses
2012	6	bureau de CLE	14-juin-12	↳ Validation de la méthodologie de la CLE pour le traitement des avis sur les dossiers d'autorisation ou de déclaration au titre de la Police de l'eau
2012	6	bureau de CLE	14-juin-12	↳ Point sur la définition des volumes prélevables sur la périmètre du SAGE
2012	6	bureau de CLE	14-juin-12	↳ Questions diverses
2012	11	bureau de CLE	12-nov-12	↳ Demande de modification du SAGE pour prise en compte du projet de la Joletière, préparation de la réunion de CLE
2012	11	bureau de CLE	12-nov-12	↳ Choix de thématiques d'intervention pour une prestation d'information auprès de la CLE et des élus du bassin versant
2012	11	bureau de CLE	12-nov-12	↳ Point sur les études existantes pour la définition des volumes prélevables sur le périmètre du SAGE
2012	11	bureau de CLE	12-nov-12	↳ Questions diverses

III- Mise en œuvre du SAGE - année 2012-

Bilan de l'activité

La liste des courriers reçus et expédiés au titre de la CLE du SAGE Vendée sont disponibles en ANNEXE 2 et ANNEXE 3

Calendrier des réunions (CLE, Bureau et Comité)

Au cours de l'année 2012, la CLE (séance plénière) s'est réunie de façon effective à **trois** reprises. Les ordres du jour des réunions sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Les membres sont assidus aux réunions de la CLE.

	College	présence	pouvoir	membres présents ou représentés		
mardi 20 mars 2012 à 14h30 à Longèves (85), salle des fêtes	1	19		19	56 membres du total	
	2	9	2	11		
	3	6	1	7		37
Lundi 1er octobre 2012 à 14h30 à Mervent (85) à la Mairie, salle des Congrès 1er étage	1	19	2	21		
	2	8	2	10		
	3	7	2	9		40
Mercredi 12 décembre 2012 à 14h30 à Pissotte (85), salle des Fêtes	1	20	5	25		
	2	4	2	6		
	3	4	3	7		38

Récapitulatif de la présence des membres aux séances plénières de la CLE

Ce sont ainsi 33 séances plénières de la CLE qui se sont réunies depuis 1997 (cf. ANNEXE 4) dont 13 CLE pour produire le SAGE en tant que tel.

Aucune commission thématique ne s'est réunie en 2012.

Avis rendu par la CLE sur les projets de contrat

L'outil **Contrat Territorial gestion quantitative** (CTGQ) est un outil de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour accompagner les acteurs de l'eau afin d'atteindre ou tendre vers les objectifs du bon état des masses d'eau souterraine.

Le CTGQ « **Nord du Marais poitevin Bassin de la Vendée** » concerne en partie le périmètre du SAGE Vendée.

Ce contrat est porté par le Syndicat mixte Vendée Sèvre Autise pour le volet portant sur la mise en place des réserves de substitution et par la Chambre d'Agriculture de Vendée pour le volet portant sur les économies d'eau et l'animation du projet.

Ce premier contrat vise à répondre à un 1^{er} objectif plus ambitieux que celui ceux inscrit dans le SDAGE sachant que la réduction de 30% est un objectif intermédiaire.

Suite au passage au vote (37 votants ; 1 nul ; 2 contre), les membres de la CLE ont donné un avis favorable à ce projet.

Avis rendu par la CLE sur les dossiers soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau

Au total, ce sont 5 dossiers soumis à déclaration et deux à autorisation qui ont été communiqués à la CLE sur l'année 2012.

La CLE au vu de sa programmation de réunion n'a pas formulé d'avis sur ces dossiers.

DATE	ORGANIS MES/PER SONNES	OBJET	catégorie	info supp	lieu dept / région
05/03/2012	Préfet de la Vendée	dossier de déclaration "2 forages animaux, Le Grand Chemin, Marsais Sainte Radegonde"	dossier de déclaration		Marsais Sainte Radegonde
09/03/2012	DDTM 85	Dossier de déclaration "Extension de la zone d'activités économiques "Le Verron" - commune de Longèves	dossier de déclaration		Longèves
12/04/2012	DDTM 85	copie courrier envoyé au Maire de Fontenay le Comte + arrêté préfectoral complétant autorisation de la station d'épuration de la commune de Fontenay le Comte Dossier 85-2011-00720	dossier d'autorisation		Fontenay le Comte
23/04/2012	DDTM 85	Arrêté préfectoral accordant l'autorisation temporaire regroupée de prélever l'eau dans les eaux souterraines en zone de répartition des eaux du Lay et de la Sèvre niortaise pour la saison d'irrigation 2012	dossier d'autorisation		Vendée
26/04/2012	DDTM 85	dossier de déclaration "création d'un lotissement communal Les Noyers Pareds (1.54 ha) commune de l'Hermenault"	dossier de déclaration		l'Hermenault
12/06/2012	DDTM 85	dossier déclaration "création d'un lotissement La Grande Ouche Commune de Sérigné"	dossier de déclaration		Sérigné
18/10/2012	DDTM 85	Arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général et autorisant les travaux inscrits dans le contrat territorial - volet milieux aquatiques du bassin versant de la Longèves - Copie courrier adressé au Président du syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	dossier d'autorisation	DIG	Vendée
19/10/2012	Préfecture de la Vendée	Copie de la décision relative à la déclaration déposée par la commune d'Antigny concernant la Création de l'Eco-quartier "Beaulieu" - dossier 85-2012- 00361	dossier de déclaration		Antigny
20/12/2012	Préfecture de la Vendée	Arrêté préfectoral n°12-DDTM85- 553 autorisant les rejets d'eaux pluviales du Pôle Innovation Automobile Sud Vendée commune Fontenay le Comte	dossier d'autorisation		Fontenay le Comte

Récapitulatif des dossiers déclaration ou autorisation soumis à l'avis de la CLE par les services de l'Etat

Avis sur dossiers soumis à consultation

La CLE sur l'année 2012 a été sollicité sur plusieurs dossiers

Elle a rendu des avis par délibération aux séances plénières mentionnées dans le tableau :

DATE	ORGANISMES/PERSONNES	OBJET	catégorie	info supp
19/07/2012	DDTM 85	révision des zones vulnérables à la pollution par les nitrates	courrier	porté à l'ODJ de la séance du Lundi 1er octobre 2012
30/07/2012	Préfecture Vendée	Consultation sur la sélection des Territoires à Risques Important en tant que partie prenante de la future stratégie locale de gestion du risque d'inondation.	courrier	porté à l'ODJ de la séance du Lundi 1er octobre 2012
01/08/2012	Préfecture Vendée	Envoi pour avis de la CLE sur le projet de révision des zones vulnérables sur le bassin Loire-Bretagne envoyé sous forme d'un rapport et d'un cédérom.	courrier	porté à l'ODJ de la séance du Lundi 1er octobre 2012
22/10/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	consultation sur les questions importantes et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE	courrier	porté à l'ODJ de la séance du Lundi 11 mars 2013
26/10/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	consultation sur les questions importantes et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE	courrier	porté à l'ODJ de la séance du Lundi 11 mars 2013

Récapitulatif des dossiers soumis à l'avis de la CLE

Animation auprès de la CLE

Figure 2. Visite du site de la station d'épuration de Longèves, assurée par la SAUR et la Nantaise des Eaux



Suite la séance plénière de la CLE qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2012, les membres de CLE ont été invités à une visite de la STEP de Longèves.

Le Maire de Longèves, M. Gerzeau, nous a rappelé le contexte de réalisation et la visite s'est poursuivie sur les explications du concepteur de la station et son délégataire actuel.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2013 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE

Il s'agira sur le reste de l'année 2013 de prévoir la mise en œuvre du SAGE.

Le tableau ci après présent le calendrier prévisionnel des réunions liées à l'animation de la CLE sur l'année 2013.

Dans l'optique de la mise en place de l'étude sur la définition des volumes prélevables, la structure porteuse accueille sur l'année 2013 un stagiaire niveau Bac+5 pour travailler sur la problématique des plans d'eau.

Il est prévu un comité de suivi qui doit se réunir à au moins deux reprises.

Il devra être anticipé sur la fin de l'année 2013 le calendrier électoral (élections municipales et européennes début 2014 avec le mois de « réserve » de l'administration).

2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2014	2014	2014
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Vous êtes ici

Calendrier prévisionnel année 2013

ACTIVITES CONNEXES AU SAGE – ANNEE 2012 -

NB : la liste des réunions pour lesquelles la cellule animation ou le Président de la CLE ont été dûment invités par courrier se trouve en ANNEXE 5.

Au sein de la cellule animation des SAGE, l'animatrice du SAGE Vendée suit de façon plus précise la mise en œuvre des inventaires (délimitation et caractérisation) des **zones humides**, du réseau hydrographique et des plans d'eau. Ce travail est réalisé en lien étroit avec le chargé de mission « zone humide » de la structure porteuse. Il faut, en effet, veiller à la prise en compte des modalités d'inventaires adoptées par les deux CLE en 2010 (SAGE Vendée : 17 mai 2010).

Participation aux réunions niveau régional ou bassin

La cellule animation du SAGE a participé, en autres, aux réunions suivantes :

- Rencontres des animateurs de SAGE les 21 et 22 mars 2012 à Nantes
- Journée tête de bassin versant organisée par l'ONEMA
- Invitation aux forums de l'eau sur les "Questions importantes" le 7 décembre 2012

Le Président de la CLE a assisté au comité de bassin Loire Bretagne à différentes dates sur l'année 2012.

Il est aussi convié aux réunions des CLE des SAGE limitrophes et notamment ceux de l'Intersage : SAGE SNMP et du Lay. Ce dernier s'y rend en fonction de ses disponibilités.

Suivi d'études de mise en œuvre du SAGE

Etudes continuité écologique

Le syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes porte une étude sur la continuité écologique sur un certain nombre d'ouvrages du Marais poitevin. La porte de Boisse, positionnée sur le territoire de la commune de Fontenay le comte fait l'objet d'un diagnostic dans ce cadre. Cette étude a été suivie par l'animateur du SAGE SNMP pour le compte de la cellule animation.

Mise en place des plans de désherbage communaux sur la communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte

La cellule animation du SAGE a travaillé en lien avec le service environnement de la communauté de communes pour l'adaptation du cahier des charges CREPEPP au territoire du sud vendée.

Elle a aussi aidé à réaliser le rapport d'analyse des offres sur une première consultation lancée fin 2012, consultation qui pour des raisons juridiques, n'a pas été menée à son terme ; une seconde est prévue début 2013.

Etude lâchés par bâchées et révision des débits réservés sur le complexe hydrauliques de Mervent

La cellule SAGE a participé aux prémices du lancement de ces deux études en conviant à une réunion de travail les maitres d'ouvrage que sont le SIAEP de la Forêt de Mervent et le SICRV ainsi que les financeurs.

Après décision d'un groupement de commandes entre ces deux collectivités, la cellule SAGE a participé à la rédaction du cahier des charges sur les parties introductives.

Après audition des prestataires et sélection, la cellule a participé à plusieurs réunions du comité technique.

Dans le cadre de cette étude, la cellule SAGE s'est efforcée à mettre à la disposition des bureaux d'études toutes les données pouvant contribuer à leur réflexion. L'aide du tableau de bord a été apprécié ; d'autres données étaient à collecter : données de pêche de la fédération et de l'onema (voire CSP).

Mise en place du CRBV

Le périmètre du SAGE Vendée est en presque totalité dans la région Pays de la Loire. Cette région a mis en place un outil financier de mise en œuvre des SAGE : le Contrat régional de bassin versant (CRBV).

La Commission Locale de l'Eau a validé le contenu du CRBV le 1^{er} octobre 2012. Le contenu du dossier a été présenté aux élus de la région le 04 décembre 2012 à Nantes par le président et l'animatrice.

| Suivi des contrats liées aux masses d'eau

Masses d'eau superficielles

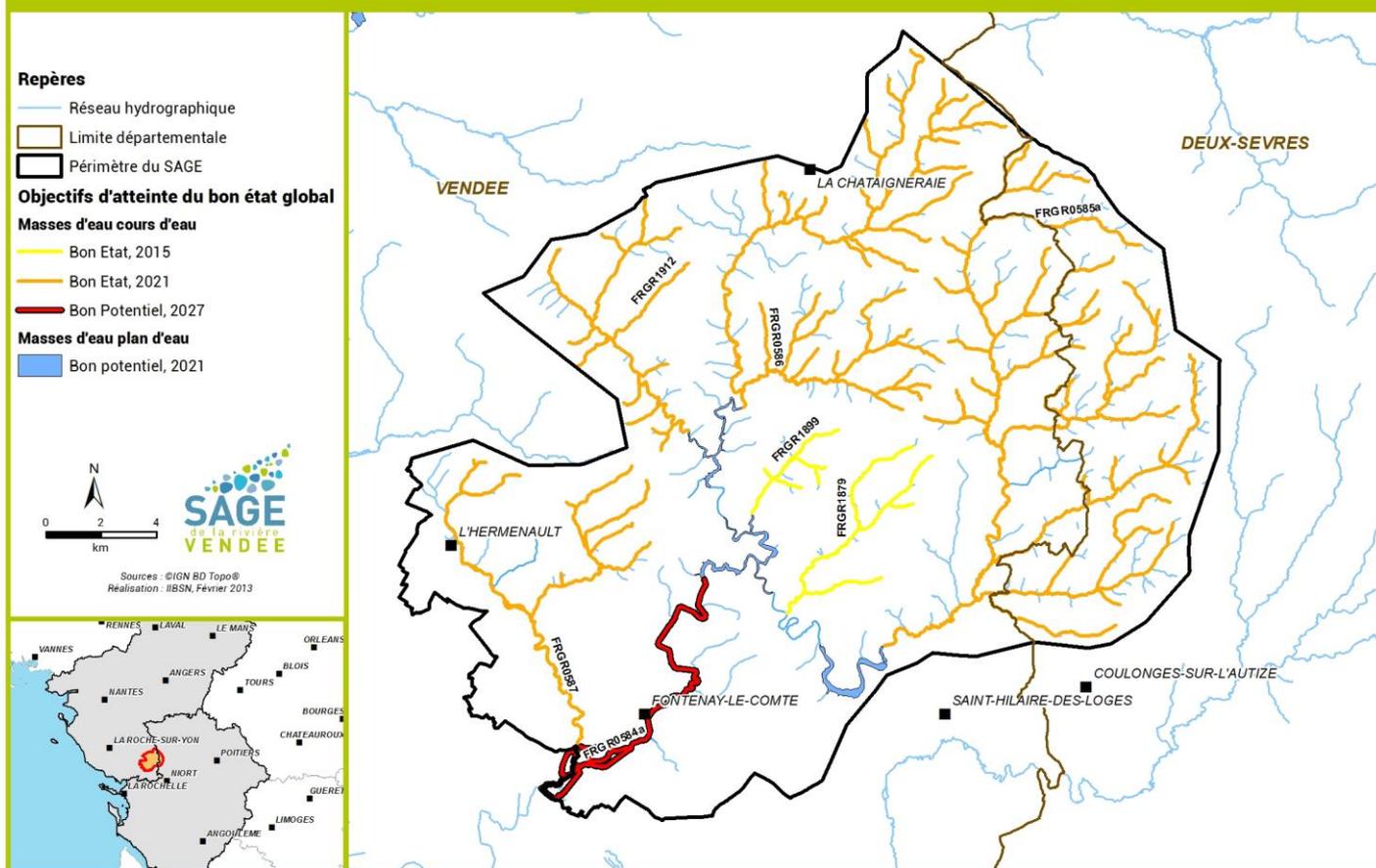
A l'échelle du bassin versant du SAGE Vendée, 7 masses d'eau de cours d'eau ont été recensées. En 2009, l'état écologique de ces masses d'eau a été évalué par les services de l'Agence de l'Eau et l'Etat. Les résultats de cette évaluation sont les suivants :

- 5 masses d'eau sont considérées comme en état moyen,
- 2 masses d'eau comme en état médiocre,

Cette évaluation est à contraster car les données sur le bassin versant ne sont pas suffisantes pour qualifier de façon correcte l'état. Il a donc été affecté un niveau de confiance qui est faible pour les masses d'eau concernées.

De gros efforts sont donc à réaliser pour espérer atteindre le bon état écologique dans les délais objectifs qui ont ensuite été attachés à ces cours d'eau (ou tronçons de cours d'eau). En effet, il est demandé que 3 masses d'eau de cours d'eau atteignent le bon état écologique en 2015 et 4 supplémentaires en 2021 sachant que l'état des lieux identifie cinq classes d'**Etat écologique** = 1 : très bon état ; 2 : bon état ; 3 : moyen ; 4 : médiocre ; 5 : mauvais ; U : inconnu /pas d'information.

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES - OBJECTIFS D'ATTEINTE DU BON ETAT GLOBAL



Carte 5 Masse d'eau superficielles : Objectifs d'atteinte du bon état global

Masses d'eau souterraines

Quatre masses d'eau souterraines sont présentées en totalité ou pour partie sous le territoire du SAGE Vendée.

En 2009, l'état de ces masses d'eau a été évalué par les services de l'Agence de l'Eau et l'Etat.

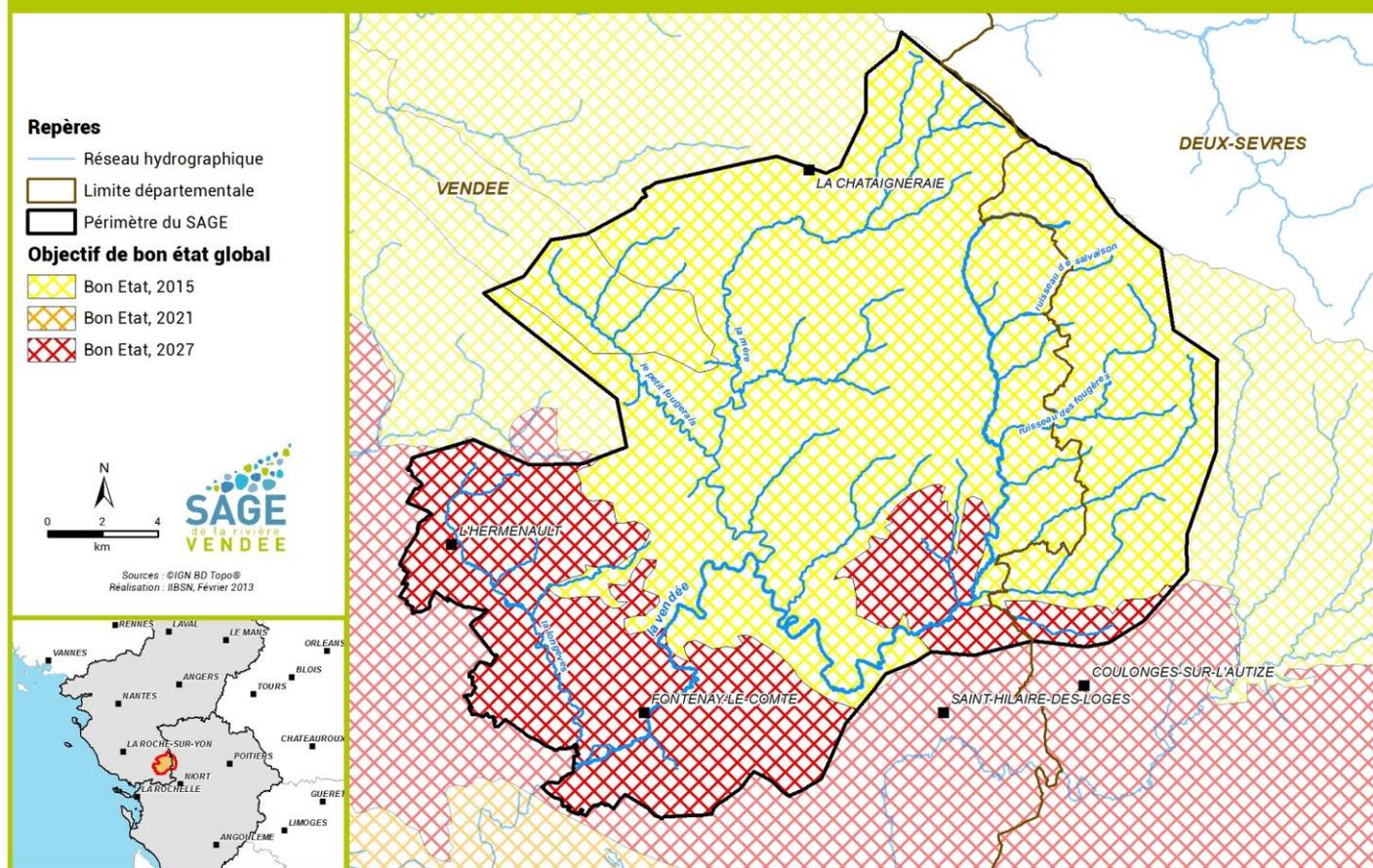
Une partie des masses d'eau (celles inscrites dans les formations sédimentaires au sud du périmètre) ont été considérées comme étant dans un état médiocre, sans amélioration significative et durable perceptible au cours des dernières années.

L'autre partie des masses d'eau (celles inscrites dans les formations du socle armoricain et bassin d'effondrement du Chantonay, au nord du périmètre) ont été considérées comme étant en bon état.

Le bassin versant est donc caractérisé soit par un respect du délai pour 2015 ou par des reports de délai pour l'atteinte du bon état global. Ainsi, les échéances sont réparties comme suit :

- 2015 pour 2 masses d'eau,
- 2021 pour 1 masse d'eau,
- 2027 pour 1 dernière masse d'eau.

MASSSES D'EAU SOUTERRAINES - OBJECTIFS D'ATTEINTE DU BON ETAT GLOBAL

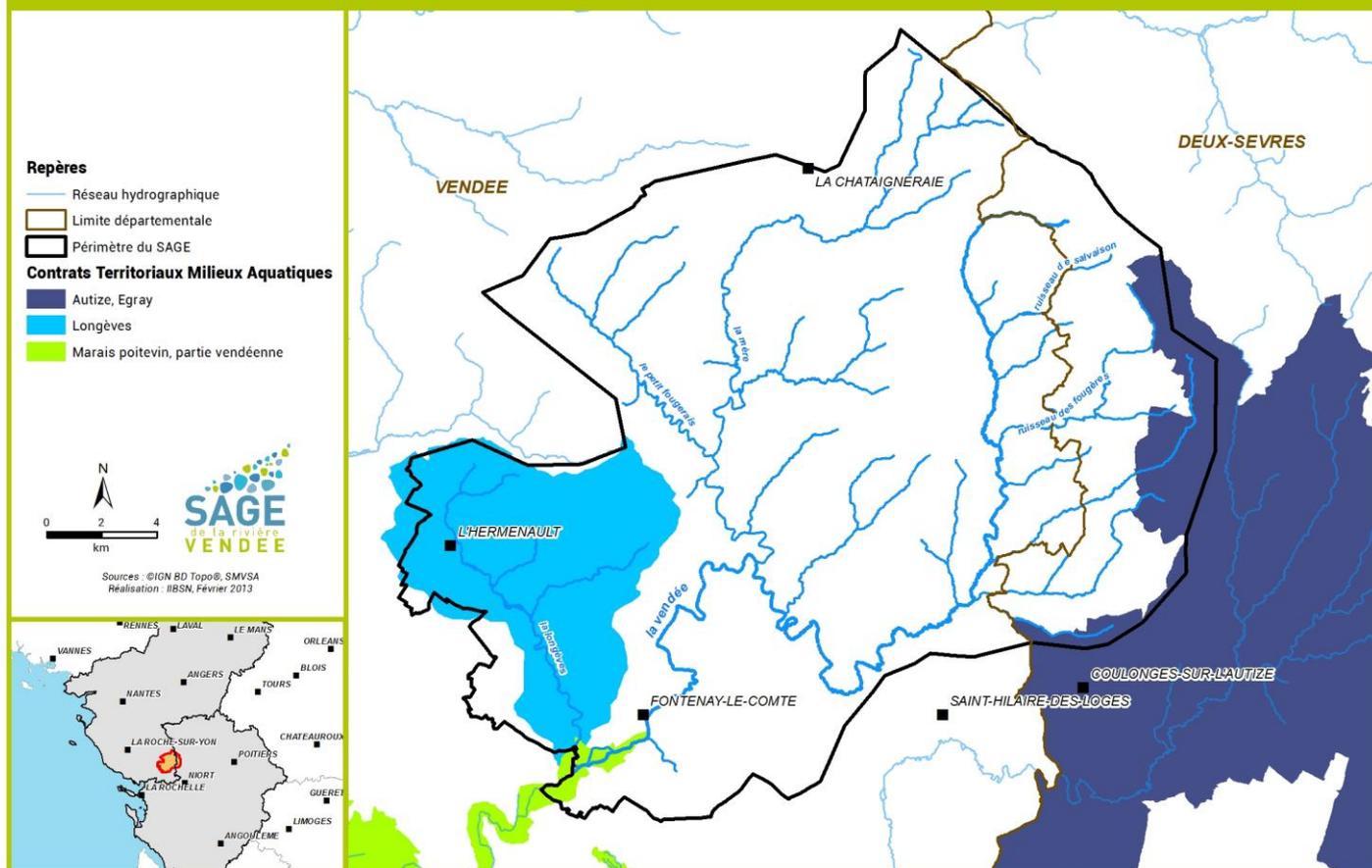


Carte 6 **Masse d'eau souterraines : Objectifs d'atteinte du bon état global**

Suivi du CTGQ « Nord du Marais poitevin Bassin de la Vendée »

De même, la cellule animation du SAGE a été associée au suivi des études d'élaboration du CTGQ. Il est à noter que dans le cadre de la mutualisation des moyens entre les deux CLE, c'est l'animateur du SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin qui a suivi ce dossier. Comme vu précédemment, ce CTGQ est porté par le syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes.

CONTRATS TERRITORIAUX MILIEUX AQUATIQUES



Carte 7 **CTMA concernés par le périmètre du SAGE Vendée**

Suivi du Contrat Territorial Longèves

Pour le Contrat Territorial sur le bassin de la rivière Longèves, aucune réunion n'a été prévu sur l'année 2012.

Réflexion pour la mise en place d'un Contrat Territorial sur l'aire d'alimentation de captage de Saint Martin des Fontaines

L'animatrice a participé à plusieurs réunions d'un comité technique sur ce projet.

Réflexion pour la mise en place d'un Contrat Territorial sur la masse d'eau Vendée

Le président de la CLE en tant aussi que Président du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes a poursuivi le travail d'accompagnement des communes en amont de Fontenay le Comte pour que celles-ci adhèrent à terme à un contrat territorial.

La réalisation des inventaires « zones humides » des communes est actuellement le dossier le plus important en termes de temps et moyens humains engagés par la cellule SAGE : l'ensemble du personnel de la cellule SAGE, et pour partie la Direction de l'IIBSN, participent activement au suivi et à l'avancement de ce dossier.

Au sein de la cellule animation des SAGE, c'est l'animatrice du SAGE Vendée qui suit de façon plus précise la mise en œuvre des inventaires (délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau. La cellule est en effet particulièrement attentive à la prise en compte des modalités d'inventaires adoptées par les deux CLE en 2010.

Comité technique à l'échelle de chacun des SAGE

Il est prévu le deuxième comité technique zones humides du SAGE Vendée sur l'année 2013. Le nombre d'inventaire à soumettre à ce comité n'était pas suffisant sur l'année 2012.

De plus, lors de la séance plénière de la CLE du 15 décembre 2011, les modalités d'inventaire ont été largement améliorées sur les aspects « concertation » de la méthode. De ce fait, il n'y a pas eu d'urgence à réunir le comité ad hoc « zone humide » présidé par M. Gerzeau.

Suivi et accompagnement des inventaires à l'échelle communale

Le travail de l'animatrice consiste en l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de l'inventaire. Deux cas de figure se présentent du fait de l'organisation actée dans les « modalités d'inventaires ».

Communes prioritaires

Lorsque la commune est considérée comme « prioritaire », cette tâche revient au chargé de mission « zones humides » (cf. rapport d'activités de ce dernier).

L'animatrice assiste aux réunions des communes concernant le périmètre du SAGE Vendée dans le but d'acquérir une meilleure connaissance du territoire.

En 2012, l'animatrice a suivi les communes suivantes :

- Saint Hilaire des Loges (2 réunions du groupe)

Communes dites « non prioritaires » ou « secondaire »

Par contre, pour les communes dites « non prioritaires » ou « secondaire », l'Institution offre une possibilité de délégation de maîtrise d'ouvrage qui vaut « regroupement » pour les financeurs. Le Conseil d'administration de l'Institution a approuvé ce principe le 17 juin 2010.

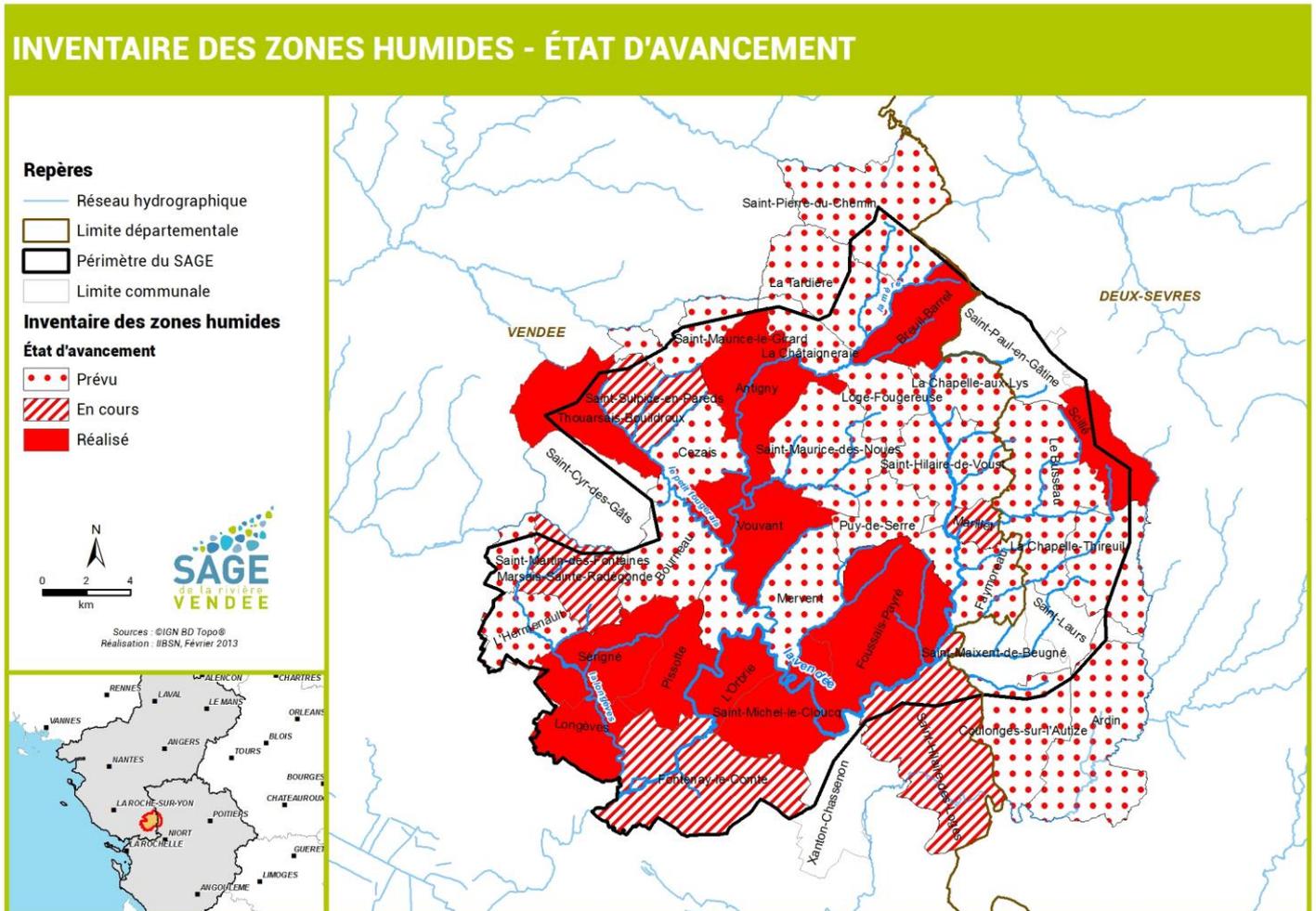
L'animatrice travaille aussi avec d'autres regroupements de communes dont notamment :

- Le Pays Haut Val de Sèvre (79) : vérification des données
- Le Pays de Gâtine (79) : vérification des données
- Le groupement de 8 communes sur le canton e la Chataigneraie : sur 2012, aide à l'établissement avec l'animateur du SAGE Lay du CCTP, aide à l'établissement du rapport d'analyse des offres, aide à la mise en place de l'inventaire à l'échelon communal.

Liste des réunions auxquelles à assisté l'animatrice pour les Communes dites « non prioritaires » ou « secondaire » en 2012

Saint Sulpice en Pareds
L'Orbrie
Marillet
Marsais Sainte Radegonde
Fontenay le Comte

La carte ci-après fait le bilan de l'état d'avancement de la démarche début 2013.



Carte 8 **Etat d'avancement – inventaire des zones humides**

A ce jour, les inventaires se déroulent globalement dans de bonnes conditions, même si quelques difficultés sont apparues sur deux ou trois communes où quelques agriculteurs peuvent ponctuellement contester l'expertise ou les fondements théoriques même de cette expertise (définition pédologique de la zone humide). D'autre part, lors des réunions de concertation organisées localement ou au sein des groupes communaux, les agriculteurs nous font systématiquement part de leur appréhension quant à d'éventuelles futures contraintes réglementaires sur les parcelles classées en zones humides ; et nombre d'élus s'inquiètent du risque d'une évolution importante et rapide des structures agricoles pour la qualité des eaux ou des milieux de leur territoire (régression significative des exploitations d'élevage au profit de système uniquement basé sur la céréaliculture).

En juin 2012, le président de la CLE interpellé le DREAL Pays de la Loire sur un certain nombre de points concernant les zones humides afin d'avoir des réponses à fournir aux interlocuteurs de terrain. Le DREAL a fourni une réponse qui a été communiqué à l'ensemble des maires et conseillers municipaux, SAGE limitrophes, chambres d'agriculture, Il est aussi distribué lors des réunions d'inventaires à l'échelon communal.

Prévisionnel en 2013

- Préparation de la DMO pour janvier 2013 : relation avec les élus et partenaires
- Réalisation des états d'avancements pour les partenaires institutionnels (AELB, conseils généraux, etc ...)
- Suivi de l'ensemble des réunions des groupes d'acteurs pour les communes sur le périmètre du SAGE Vendée (a minima 9 communes en cours ou à lancer en 2013, à raison de 6 réunions par commune)

« Porté à connaissance » des modalités d'inventaires

Afin que les « modalités d'inventaires » soient bien considérées comme l'unique cadre méthodologique pour l'inventaire des zones humides, l'animatrice continue à prendre contact avec un ensemble de partenaires qui peuvent être prescripteurs de l'inventaire.

Il s'agit notamment des services de l'Etat, instructeurs des documents d'urbanisme. Pour l'année 2012, une présentation a été réalisée auprès du chef de service planification de la DDT 79.

Participations à des journées techniques sur la thématique « zones humides » ou biodiversité

Pour la cellule animation des SAGE, l'animatrice ainsi que la chargée de mission « zones humides » de l'IIBSN bénéficie de formation auprès d'experts.

Deux journées d'expertise pédologique sur le terrain ont été mises en place pour la reconnaissance des sols des zones humides en bordure de Marais : partie vendéenne avec l'appui de M Christophe Ducommun, responsable du programme IGCS Pays de la Loire, M. Laurent Caner, pédologue à l'université de Poitiers, pour la partie en Charente Maritime.

Ces formations sont nécessaires afin d'éviter les « pièges » de la description des sols hydromorphes.

Outils de pré-localisation : Indice de confiance

Sur la partie socle, il s'avère que les pré-localisations Agrocampus Ouest et DREAL Pays de la Loire sont les deux outils les plus fiables et de bonne qualité.

Par contre, l'outil de pré localisation fourni par l'Agrocampus est trop imparfait sur des secteurs planes et en contexte sédimentaire.

Face à ce constat, l'animatrice a travaillé avec l'appui de la géomaticienne à la réalisation d'un outil de pré localisation sur la base d'un croisement de données exploitable à l'échelle d'une commune.

Pour chaque nouvelle commune qui se lance dans l'inventaire, la carte d'indice de confiance est établie par la géomaticienne et vérifiée par l'animatrice notamment sur les seuils de pondération affectés aux données structurelles.

Zone humide et grand public

L'IIBSN a réalisé une animation grand public dans le cadre du programme d'animations de la Ville de Niort sur l'éducation à l'environnement.

L'animation a eu lieu le 17 mars 2012 en partenariat avec Deux Sèvres Nature Environnement et le contenu a été élaboré en lien avec le chargé de mission zone humide.



TABLEAU DE BORD DES SAGE

Tableau de bord des SAGE et bilans annuels

NB : Le travail présenté ci-après est réalisé essentiellement par ou sous le contrôle de la géomaticienne de la cellule d'animation des SAGEs.

Le tableau de bord est un outil du SAGE qui permet :

- de suivre la mise en œuvre des préconisations,
- d'évaluer l'efficacité des préconisations dans l'atteinte de l'objectif,
- de communiquer sur l'avancement de la mise en œuvre du SAGE et sur l'état de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages,
- de contribuer à adapter les orientations futures de gestion du bassin versant.

Pour amorcer cette réflexion, un important travail de collecte de données, d'effort de synthèse et de rationalisation/automatisation de la collecte concernant la gestion qualitative et quantitative de eaux, la gestion des inondations ou encore les zonages

réglementaires ou la gestion de l'espace (drainage, captages d'eau,...) a été initié depuis 2010.

En 2012, l'appui d'un chargé de mission pendant 8 mois a permis :

- de concevoir une base de données sur les thématiques suivantes : qualité de l'eau, aspects quantitatifs, données climatiques
- d'intégrer à cette base de données l'ensemble des données qualité de l'eau des différents partenaires (agence, départements, syndicats de rivières, syndicats d'eau potable, fédération de pêche...)
- de réaliser une interface de consultation de ces données : sélection de données pour export, graphiques automatiques
- de réaliser des cartes de qualité de l'eau et de pluviométrie à l'échelle du bassin versant
- de réaliser une fiche synthétique de l'évaluation des masses d'eau pour chaque masse d'eau du SAGE

Parallèlement à cela, d'autres thématiques ont été abordées : inondations, démarche écophyto, assainissement, eau potable... ; les cartes associées ont été actualisées. Un certain nombre d'exemple de cartes thématiques permettant d'illustrer ces travaux sont présentés tout au long du présent rapport.

AUTRES THEMATIQUES

Plans d'eau

Prévisionnelle 2013

De façon prévisionnelle, l'animatrice du SAGE interviendra sur la thématique des **plans d'eau** en 2013 avec l'appui du travail d'un stagiaire de niveau bac+5 (cf. fiche de poste en ANNEXE 6).

Pour rappel, un inventaire des plans d'eau a été réalisé en 2005 sur le périmètre du SAGE Vendée. Cet inventaire doit être mis à jour et complété par des données sur le périmètre du SAGE Sèvre niortaise Marais poitevin.

La base de données produite en 2005 doit faire l'objet d'une amélioration structurelle (gestion des identifiants) mais doit aussi être complété en descripteurs (propriété, gestion, etc ...). Ce travail sera réalisé en partenariat avec la géomaticienne.

Des données existantes seront à collecter et à exploiter pour vérifier l'exhaustivité de l'inventaire :

- Inventaire des mares (Source : association de protection de la Nature)
- Inventaire des plans d'eau réalisés par les services de Police de l'Eau
- Inventaire réalisé de façon concomitante avec les zones humides
- Recensement étangs et plans d'eau en Pays de la Loire SMIDAP en collaboration avec IGARUN (Stage JF Brisard 2006)
- Pré-localisation des marais et zones humides, DREAL Pays de la Loire, 2009
- Cadastre

ACTIONS DE COMMUNICATION

Mise à jour site internet

Les données du SAGE sont mises à jour sur le site gest'eau <http://www.gesteau.eaufrance.fr/>

De plus, les documents sont aussi mis en ligne sur le site <http://www.sevre-niortaise.fr/>.

Une newsletter est produite de façon régulière et envoyée aux personnes abonnées.

Réunions

Dans le cadre des inventaires des zones humides, les réunions du groupe d'acteurs locaux sont l'opportunité pour l'animatrice de rappeler les dispositions des SAGE et du SDAGE et de débattre sur des sujets concernant la gestion de l'eau sur le territoire.

Les réunions en conseil municipal sont une occasion privilégiée de pouvoir mettre en évidence les points de la gestion de l'eau qui doivent être pris en compte dans le document d'urbanisme.

Charte graphique

Un marché a été lancé en 2012 afin de mettre en place une charte graphique pour les 2 SAGE. L'animatrice suit plus particulièrement le travail de la prestataire. Cette charte graphique devra être appliquée sur tous les documents courant 2013. C'est déjà le cas pour les cartes de ce rapport.

Annexes

ANNEXE 1. Règles de fonctionnement de la CLE du SAGE Vendée

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

DU BASSIN DE LA RIVIERE VENDEE

REGLES DE FONCTIONNEMENT

DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

(en application de l'article R.212-32 du Code de l'Env.)

ARTICLE 1 – LES MISSIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU.....	1
ARTICLE 2 - MEMBRES DE LA COMMISSION	2
ARTICLE 3 – SIEGE	2
ARTICLE 4 - LE PRESIDENT	2
ARTICLE 5 - FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU	3
ARTICLE 6 – BUREAU	4
ARTICLE 7 - GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE ET COMMISSIONS.....	4
ARTICLE 8 - COMMISSION DE COORDINATION DES SAGE MARAIS POITEVIN ET ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT « MARAIS POITEVIN »	4
ARTICLE 9 - MAITRISE D'OUVRAGE DES ETUDES, DES DOCUMENTS DU SAGE ET DES ANALYSES THEMATIQUES	5
ARTICLE 10 – GESTION FINANCIERE	5
ARTICLE 11 – MISE EN ŒUVRE ET SUIVI.....	5
ARTICLE 12 – REVISION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX	6
ARTICLE 13 – MODIFICATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT	6
ARTICLE 14 – COMMUNICATION	6

ARTICLE 1 – LES MISSIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Les missions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) sont l'élaboration, la révision et le suivi de l'application du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la rivière Vendée. La CLE est également consultée pour information ou avis dans le cadre de différentes procédures réglementaires ou partenariales.

Elaboration ou révision du SAGE

A cet effet, la Commission élabore un dossier dont la composition est fixée à l'article R.212-40-2 du code de l'environnement (rapports, documents graphiques et avis) et le soumet à l'approbation de l'autorité préfectorale.

La CLE :

- ◆ dynamise le processus d'élaboration ou de révision du SAGE,
- ◆ définit les axes de travail,
- ◆ consulte les partenaires institutionnels et les autres parties prenantes du territoire,
- ◆ élabore, construit et rédige les documents du SAGE.

Mise en œuvre et suivi

La CLE est chargée de veiller à l'application opérationnelle des orientations du SAGE et de suivre la mise en œuvre du programme d'actions.

En ce sens, elle :

- ◆ organise le suivi du SAGE,
- ◆ promeut et vulgarise les mesures et dispositions préconisées dans le SAGE par une communication adaptée,
- ◆ facilite les adaptations et les révisions ultérieures.

Le suivi de l'application du SAGE est effectué grâce à un tableau de bord validé par la CLE.

ARTICLE 2 - MEMBRES DE LA COMMISSION

La durée du mandat des membres de la Commission Locale de l'Eau, autres que les représentants de l'État, est de six années. Ils cessent d'en être membres s'ils perdent les fonctions en considération desquelles ils ont été désignés.

En cas d'empêchement, un membre peut donner mandat à un autre membre du même collège. Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat.

Les fonctions des membres de la Commission Locale de l'Eau sont gratuites.

ARTICLE 3 – SIEGE

Le siège de la Commission Locale de l'Eau est fixé à :

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Maison du Département,
BP 531, 79021 NIORT Cedex.

ARTICLE 4 - LE PRESIDENT

Le Président de la Commission Locale de l'Eau est élu pour la durée du mandat de la CLE par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux lors de la première réunion constitutive de la Commission. Il doit appartenir à ce même collège.

Le scrutin est majoritaire à deux tours et a lieu à bulletins secrets. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu.

Le Président conduit la procédure d'élaboration du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, par la Commission Locale de l'Eau. Il est assisté pour cette mission par un Bureau.

Il préside à toutes les réunions de la Commission, représente la Commission dans toutes ses missions de représentation externe ou désigne son représentant parmi les membres de son collège. Le président signe tous les documents officiels qui engagent la Commission.

En cas de démission du Président ou cessation de son appartenance à la CLE, cette dernière procède à l'élection de son successeur lors de sa prochaine réunion.

Le Président est assisté par deux Vice-Présidents (premier Vice-Président et second Vice-Président) élus par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, dans les mêmes conditions que le Président et pour la même durée.

En cas d'empêchement du Président, ce dernier désigne un des deux Vice-Présidents pour toute fonction qu'il ne peut assurer. En cas de démission du Président, le premier Vice-Président assure le suivi des dossiers et convoque la prochaine réunion de la CLE en vue de l'élection du nouveau Président.

ARTICLE 5 - FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Le Président fixe les dates et les ordres du jour des séances de la Commission. Les convocations sont envoyées par voie postale quinze jours au moins avant la réunion. La Commission se réunit au moins une fois par an.

Chaque année, la CLE établit son programme de travail pour l'année suivante (sont notamment concernés les études, les problématiques prioritaires à aborder et la communication envisagée,...).

La Commission est saisie, par le Président, au moins :

- ◆ lors de l'élaboration du programme de travail
- ◆ à chaque étape de ce programme, pour connaître les résultats des différentes études et délibérer sur les options envisagées.
- ◆ à la demande du quart des membres de la Commission sur un sujet précis.

Les délibérations de la Commission sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante en cas de partage égal des voix.

Toutefois, la Commission ne peut valablement délibérer sur ses règles de fonctionnement ainsi que sur l'adoption, la modification et la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux que si les deux tiers au moins de ses membres sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint après une seconde convocation envoyée dans un délai de huit jours avant la date de la réunion, la Commission peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Les votes se font à main levée sauf demande contraire d'un des membres, adoptée à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La CLE auditionne des experts en tant que de besoin ou à la demande de cinq au moins des membres de la Commission.

Tout membre de la CLE peut présenter au Président une question, proposition ou motion en vue de son inscription à l'ordre du jour. Si la demande est portée par 1/4 au moins des membres de la CLE, l'inscription est obligatoire.

Au début de chaque séance, la CLE adopte le procès verbal ou compte-rendu de la séance précédente et approuve l'ordre du jour qui lui est proposé.

Les séances de la CLE sont réservées à ses membres et ne sont donc pas publiques. Des séances (ou des parties de séance) peuvent être rendues publiques si le Président ou la majorité des membres de la CLE le souhaite.

Les structures représentées en CLE et les services des structures ayant une compétence « eau » peuvent assister aux travaux en qualité d'observateurs ou d'experts sur invitation du Président.

Les procès-verbaux des réunions de CLE et les documents nécessaires au fonctionnement de la CLE seront mis en téléchargement sur un site spécifique ou envoyés par courrier aux membres qui en formulent la demande.

Si la séance de la CLE ne peut pas se tenir pour raison de cas de forces majeures (notamment climatiques), elle peut se réunir, sur le même ordre du jour, sans tenir compte du délai de 15 jours.

ARTICLE 6 – BUREAU

Il est créé un bureau, chargé de préparer les dossiers et les séances de la Commission Locale de l'Eau. Il est assisté dans ses tâches d'une cellule d'animation administrative et technique.

Le Président décide de réunir le bureau à toutes fins utiles.

Le bureau n'est pas un organe de décision, il ne peut en aucun cas prendre de délibération, prérogative exclusive de la CLE. Toutefois, le bureau peut recevoir délégation pour répondre aux demandes d'avis que doit émettre la CLE. Les règles de fonctionnement sont alors modifiées pour identifier ces délégations.

Le bureau peut entendre et se faire assister dans ses travaux par toute personne qualifiée.

Il est composé de 13 membres :

- ◆ 7 membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux élus au sein du collège.
- ◆ 3 membres du collège des représentants des usagers élus au sein du collège.
- ◆ 3 membres du collège des représentants de l'Etat désignés par le Préfet coordonnateur du SAGE.

Le Président du bureau est le Président de la CLE. Le Vice-Président du bureau est le premier Vice-Président de la CLE. Le Président fixe les dates et les ordres du jour des séances du bureau qui sont envoyés au moins 15 jours avant la réunion.

Le Président peut inviter en tant que de besoin une ou plusieurs personnes qualifiées (experts).

Tous les membres titulaires de la Commission Locale de l'Eau sont destinataires des comptes rendus des réunions du bureau. Ceux-ci seront mis en téléchargement sur un site spécifique ou envoyés par courrier aux membres qui en formulent la demande.

ARTICLE 7 - GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE ET COMMISSIONS

La Commission Locale de l'Eau peut créer, en tant que de besoin :

- des groupes de travail technique composés de membres de la CLE, d'organismes ou personnalités extérieurs à la CLE,
- des Commissions géographiques ou thématiques chargées de l'examen de questions particulières.

Les travaux de ces structures ont pour objet d'apporter tous les éléments d'appréciation nécessaires aux décisions du bureau et de la CLE eux-mêmes en associant étroitement à cette expertise les acteurs du territoire.

ARTICLE 8 - COMMISSION DE COORDINATION DES SAGE MARAIS POITEVIN ET ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT « MARAIS POITEVIN »

Conformément à la décision prise par le Comité de Bassin Loire-Bretagne portant constitution d'une commission de coordination des trois SAGE du Marais Poitevin, la Commission Locale de l'Eau procédera à la désignation de ses représentants, à raison de :

- deux membres pour le collège des collectivités territoriales dont le Président, et de
- deux membres pour le collège des usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations concernées.

Les représentants de la CLE au sein de la commission de coordination rendront compte en tant que de besoin des travaux de la commission de coordination.

Le Président de la CLE est l'interlocuteur privilégié du Président de l'Etablissement Public de l'Etat à caractère administratif pour la gestion de l'eau et de la biodiversité du Marais poitevin. Il rendra compte en tant que de besoin des travaux de cet établissement à la CLE.

ARTICLE 9 - MAITRISE D'OUVRAGE DES ETUDES, DES DOCUMENTS DU SAGE ET DES ANALYSES THEMATIQUES

La Commission Locale de l'Eau confie son secrétariat ainsi que la maîtrise d'ouvrages des études et analyses nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre, au suivi ou à la révision du SAGE à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise.

A ce titre, l'IIBSN met à disposition de la CLE les moyens matériels et humains.

Une note de cadrage sur les principes de travail, d'accompagnement et d'échanges entre la structure porteuse et la CLE (concernant les aspects budgétaires, financiers, techniques...) est établie à cet effet. Elle est adoptée par le conseil d'administration de la structure porteuse et annexée au présent document.

ARTICLE 10 – GESTION FINANCIERE

La cellule d'animation et les études sont portées financièrement par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise. A ce titre, il est nécessaire d'élaborer conjointement les besoins de financement.

Il sera donc mis à l'ordre du jour d'une séance de fin d'année un point sur ce programme prévisionnel (cf. article 5).

Suite à cette réunion, le Président de la CLE fera une proposition de budget au conseil d'administration de l'IIBSN, qui étudiera la possibilité de le mettre en œuvre en fonction des moyens budgétaires qui lui sont alloués.

ARTICLE 11 – MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La CLE est chargée de veiller à l'application des orientations du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux une fois celui-ci approuvé.

La commission établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux dans le périmètre défini par l'arrêté pris en application de l'article R.212-26 ou de l'article R.212-17. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassins concernés.

Un bilan annuel des dépenses engagées sera présenté à la CLE par la structure porteuse IIBSN lors de la première réunion de CLE organisée l'année suivante.

ARTICLE 12 – REVISION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Le Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux est révisé ou modifié dans les formes prévues pour son élaboration (*article L. 212-6 du code de l'environnement*).

Toutefois, le SAGE peut être modifié par le représentant de l'Etat dans le département, après avis ou sur proposition de la commission locale de l'eau, si cette modification ne porte pas atteinte aux objectifs de ce schéma (*article L. 212-7 du code de l'environnement*).

Enfin, lorsqu'une opération soumise à enquête publique est contraire aux dispositions du règlement du SAGE, le représentant de l'Etat dans le département soumet pour avis à la commission locale de l'eau un projet de modification de ce règlement et de ses documents cartographiques. En l'absence de réponse dans un délai de quatre mois, cet avis est réputé favorable. La déclaration d'utilité publique ou d'intérêt général de cette opération ne peut être prononcée que si l'enquête publique a également porté sur ce projet de modification (*article L. 212-8 du code de l'environnement*).

ARTICLE 13 – MODIFICATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT

En dehors des modifications rendues nécessaires pour se mettre en conformité avec les textes législatifs ou réglementaires en vigueur, les règles de fonctionnement peuvent être modifiées si au moins la moitié des membres de la Commission le demande.

ARTICLE 14 – COMMUNICATION

Afin de donner une culture de l'eau commune à l'ensemble du territoire du SAGE, de mettre en évidence les actions du SAGE, son intérêt mais aussi ses limites, de faciliter la communication et la concertation entre les diverses famille d'acteurs, la CLE met en place des outils de communication pédagogiques.

ANNEXE 2. Liste des courriers reçus par la CLE sur l'année 2012

NB ce listing ne contient pas tous les courriers concernant le CRBV ni les inventaires « zones humides » réalisés en régie par l'IIBSN.

année	DATE	catégorie	OBJET	ORGANISMES/PERSONNES	date de réunion
2012	02/01/2012	réunion	Invitation à la réunion de travail du 25/01/2012 à 9h30 dans les locaux de la marie de Nieul sur l'Autize - Etudes relatives à la gestion des volumes restitués à l'aval du complexe de Mervent et usages associés	Syndicat d'Alimentation en eau potable de la Forêt de Mervent	25/01/2012
	03/01/2012	lettre d'info	La lettre n°49 de la Région Pays de la Loire	Région Pays de la Loire	
	06/01/2012	délibération	envoi délibération zones humides	Mairie Vouvant	
	11/01/2012	courrier	Inventaire des zones humides sur le périmètre du SAGE Vendée	DDTM 85	
	13/01/2012	comité de bassin	Documents du comité de bassin des 07/07/11 et 06/10/11	Comité de bassin Loire Bretagne	07/07/11 et 06/10/11
	16/01/2012		Bilan à mi parcours du programme de mesure Loire-Bretagne CRBV et modalités de financement concernant la politique de l'eau	AELB - Région PL - Onema Région Poitou-Charentes	
	19/01/2012	réunion	confirmation réunion mesures compensatoires des zones humides le lundi 6 février 2012 à 15h	Michel SAVINEAU	06/02/2012
	23/01/2012		règlement 2012 de l'appel à propositions "Contrat nature"	Région Pays de la Loire	
	25/01/2012	réunion	Rencontres des animateurs de SAGE les 21 et 22 mars 2012 à Nantes	AELB	21 et 22 mars 2012
	26/01/2012	délibération	envoi délibération zones humides	Mairie Saint Michel le Cloucq	
	27/01/2012	réunion	convocation conférence départementale de l'eau le jeudi 23/02/12 à 10h à Niort	DDT79	23/02/2012
	27/01/2012		services Etat et CLE SAGE Vendée	DDTM 85	
	30/01/2012	réunion	Invitation réunion comité régional de préfiguration "Trames verte et bleue" le 28/02/12 à 14h30 à Nantes	Région Pays de la Loire - Préfet Région Pays de la Loire	28/02/2012
	31/01/2012		Réunion des présidents de CLE et EPTB le 07/02/12	Comité de bassin Loire Bretagne	07/02/2012
	03/02/2012	délibération	Validation inventaire zh - envoi délibération	Mairie Sérigné	
		réunion	Invitation réunion concertation Réserves de substitution de la Vendée	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	??
			inventaire des zones de frayères - envoi documents par mail	DDT79	
	06/02/2012	réunion	Invitation comité technique territorial Loire Aval et côtiers Vendées / mise à jour de l'état des lieux du SDAGE Loire Bretagne, le 04/04/12 de 9h à 12h à Nantes	AELB+DREAL PL+ONEMA	04/04/2012
	08/02/2012	réunion de CLE	Invitation CLE SAGE LAY le 23/02/12 à 10h30	Syndicat mixte Lay	23/02/2012
	10/02/2012		Invitation réunion de travail CRBV le 14/03/12 à 14h30 à Chaillé les Marais	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	14/03/2012
	17/02/2012		observatoire foncier - prospective territoriale sur la communauté de communes du Pays de la Chataigneraie, invitation réunion restitution le mardi 6 mars 2012 à Mouilleron en Pareds	Chambre d'agriculture de Vendée	06/03/2012
	20/02/2012		courrier relatif à la réduction des pesticides dans les collectivités	FREDON	
	21/02/2012		Forums de l'eau 2011, lettre d'info 1 de la directive inondation	Comité de bassin Loire Bretagne	
	22/02/2012	délibération	recensement des zh, délibération portant approbation	Mairie L'ORBRIE	
	29/02/2012	réunion	invitation comité de pilotage CTGQ mixte réserves de substitution et pratiques agricoles efficience de l'eau le mardi 06/03/12 à ste gemme la plaine à 14h	Chambre d'agriculture de Vendée	06/03/2012
	01/03/2012		Invitation à participer à une rencontre de l'eau à Clermont Ferrand le 21/06/12 "Nouveautés et perspectives pour la valorisation et l'élimination des boues d'épuration"	AELB	21/06/2012
	05/03/2012	Dossier de déclaration	dossier de déclaration "2 forages animaux, Le Grand Chemin, Marsais Sainte Radegonde"	Préfet de la Vendée	
	07/03/2012	réunion de CLE	réponse invitation réunion CLE SAGE Vendée 20/03/12	Préfet de la Vendée	20/03/2012
	09/03/2012	Dossier de déclaration	Dossier de déclaration "Extension de la zone d'activités économiques "Le Verron" - commune de Longèves	DDTM 85	
		réunion	projet "Cap and trade", invitation Atelier portan sur des scénarios de transfert inter-sectoriel le 23/03/12 à 14h à Niort	ACTEON	23/03/2012
	12/03/2012		Fiche réponse CLE SAGE vendée 20/03/12	ARS	20/03/2012
	14/03/2012		Séance plénière de bassin Loire Bretagne le 03/04/12 à 10h à orléans	Comité de bassin Loire Bretagne	03/04/2012
			Modification de la composition de la cle du SAGE Vendée	DDTM 85	
	19/03/2012		Réponse invitation CLE SAGE Vendée 20/03/12	Chambre d'agriculture	20/03/2012
	20/03/2012		courrier par rapport à la réunion de la CLE du 20/03/12	Claudine GOICHON	20/03/2012
	22/03/2012	dossier d'autorisation	Arrêté préfectoral refusant l'autorisation du drainage par drains enterrés de 4,05ha de champs situés au lieu-dit "Les Ablettes" à Chaillé les Marais dans le Marais Poitevin desséché.	DDTM 85	
			Synthèse départementale de la gestion de l'eau 2011	Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres	
	23/03/2012		Séance plénière du comité de bassin Loire-Bretagne du 03/04/12, envoi du dossier de séance	Comité de bassin Loire Bretagne	03/04/2012
	03/04/2012		Cd ROM offre cacg aquascop	Vendée Eau	
	05/04/2012		Réunion de la CAO - convocation 20/04/12 à 9h30 à Nieul sur l'Autize	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	20/04/2012
	12/04/2012	dossier d'autorisation	copie courrier envoyé au Maire de Fontenay le Comte + arrêté préfectoral complétant autorisation de la station d'épuration de la communes de Fontenay le Comte Dossier 85-2011-00720	DDTM 85	
	16/04/2012		Invitation le 27/04/12 à 15h à la pose de la 1ère pierre de l'usine de Balingue	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	27/04/2012
	18/04/2012		Invitation le 27/04/12 à 15h à la pose de la 1ère pierre de l'usine de Balingue	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	27/04/2012
	20/04/2012	réunion	Invitation à la première réunion du groupe d'acteurs locaux pour une présentation de la démarche d'inventaire des zones humides sur la commune de Marsais Sainte radegonde le jeudi 03/05/12 à 14h + Invitation à la réunion de terrain le 10/05/12 à 14h	Mairie Marsais Sainte Radegonde	03/05/12 à 14h + 10/05/12 à 14h
			Documents du comité de bassin Loire Bretagne du 13/12/11 et du 03/04/12	Comité de bassin Loire Bretagne	13/12/11 + 03/04/12
	23/04/2012		Evaluation préliminaire des risques d'inondation du bassin loire Bretagne	Préfet de la Région Centre	
			Arrêté préfectoral accordant l'autorisation temporaire regroupée de prélever l'eau dans les eaux souterraines en zone de répartition des eaux du Lay et de la Sèvre niortaise pour la saison d'irrigation 2012	DDTM 85	
			Dépliant d'information sur la gestion foncière	AELB	
	25/04/2012	réunion	Invitation Comité Marais et Rivières le 31/05/12 à Saint Hilaire de loulay	CG85	31/05/2012
	26/04/2012	Dossier de déclaration	dossier de déclaration "création d'un lotissement communal Les Noyers Pareds (1.54 ha) commune de l'Hermenault"	DDTM 85	
27/04/2012		demande de dérogation pour inscription d'une étude au CRBV du SAGE Vendée	Syndicat intercommunal des communes riveraines de la rivière Vendée		
30/04/2012	réunion	invitation comité de pilotage crezh Vendée Sèvre Autize le 25/05/12	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	25/05/2012	
03/05/2012	réunion	révision du sdage Loire Bretagne, caractérisation des pressions, invitation le 29/05/12 à Nantes	Comité technique territorial Loire aval et côtiers vendéens	29/05/2012	
04/05/2012	réunion	Comité de pilotage - invitation comité de pilotage crezh Vendée Sèvre Autize le 25/05/12 à 14h30	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	25/05/2012	
31/05/2012	délibération	délibération conseil municipal 14/05/12 groupe acteurs locaux zh	Mairie Marillet	14/05/2012	
	réunion	Invitation réunion groupe travail directive nitrates le 03/07/12	DDT79	03/07/2012	
06/06/2012		2 cd étude CACG relative à l'élaboration du CTGQ Secteru Vendée + modélisation BRGM	AELB		
12/06/2012	Dossier de déclaration	dossier déclaration "création d'un lotissement La Grande Ouche Commune de Sérigné"	DDTM 85		
15/06/2012		Séance plénière du comité de bassin Loire-Bretagne du 05/07/12, invitation	Comité de bassin Loire Bretagne	05/07/2012	
28/06/2012		Séance plénière du comité de bassin Loire Bretagne 05/07/12	Comité de bassin Loire Bretagne	05/07/2012	
02/07/2012		Compte rendu comité pilotage du 25/05/12	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	25/05/2012	
10/07/2012		plan de désherbage - delib	Mairie Vouvant		
12/07/2012		rapport activité 2011	EPTB		
		rapport annuel Conseil Régional Pays de la Loire	Région Pays de la Loire		
		invitation journée échange CRBV le 14/09/12 à 10h	Région Pays de la Loire	14/09/2012	
13/07/2012		rapport 2011 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable	Vendée Eau		

année	DATE	catégorie	OBJET	ORGANISMES/PERSONNES	date de réunion
2012	13/07/2012		Documents du comité de bassin du 03/04/12 + délib 05/07/12	Comité de bassin Loire Bretagne	03/04/12 + délib 05/07/12
	17/07/2012		dossier d'enquête publique des réserves de substitution de la Vendée, Invitation le 24/09/12 à 14h30	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	24/09/2012
	19/07/2012		Concours photos 2012 de France nature Environnement	France Nature Environnement	
	26/07/2012		lettre directive inondation n°2	Préfet Région Centre	
	30/07/2012		Invitation au pot de départ en retraite de Bernard LAUBIES	Vendée Eau	date
			Consultation sur la sélection des Territoires à Risques Important en tant que partie prenante de la future stratégie locale de gestion du risque d'inondation.	Préfecture Vendée	
	31/07/2012		Diffusion d'une brochure relative à la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau.	Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature	
	01/08/2012		Compte-rendu de réunion de travail "directives nitrates" du 3/07/2012.	Préfecture Deux-Sèvres	03/07/2012
			Envoi pour avis de la CLE sur le projet de révision des zones vulnérables sur le bassin Loire-Bretagne envoyé sous forme d'un rapport et d'un céderom.	Préfecture Vendée	
	02/08/2012		Bulletin climatologique année 2011	CG85	
	08/08/2012		Envoi lettre "l'Eau en Layon Aubance" n°14	Syndicat mixte du bassin de Layon	
	09/08/2012		Rencontres de l'eau du 2/10/2012 "comment communiquer, sensibiliser sur le Sdage?"	AELB	02/10/2012
	22/08/2012		Demande de dérogation pour étude plan de désherbage CRBV	Mairie Fontenay le Comte	
	27/08/2012		Temps forts de l'ONEMA 2011	ONEMA	
	03/09/2012		Copil continuité écologique invitation 12/09/12 à 14h	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	12/09/2012
			classement des cours d'eau Liste 1 et liste 2	Préfet de la Région Centre	
	10/09/2012	accusé de réception	accusé réception CRBV Vendée	Région Pays de la Loire	
	14/09/2012		Invitation séance plénière le 04/10/12 à 10h	Comité de bassin Loire Bretagne	04/10/2012
				Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	
	17/09/2012		Carrière de la Joletière - Modification du SAGE Vendée		
	26/09/2012		séance plénière du comité de bassin Loire Bretagne 04/10/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	04/10/2012
	01/10/2012		Inventaire communaux des zones humides - critères d'identification des zones humides	DREAL Pays de la Loire	
			rapport Le Service public de l'eau en Pays de la Loire, développement territorial et enjeu environnemental	Conseil économique social environnemental des pays de la Loire	
	02/10/2012		réponse invitation CLE SAGE Vendée 01/10/2012	Laurent DESNOUHES	01/10/2012
			Rencontres de l'eau en Loire Bretagne "les économies d'eau dans les collectivités locales", invitation le 08/11/2012 à Poitiers	AELB	08/11/2012
	15/10/2012		Invitation aux forums de l'eau sur les "Questions importantes"	AELB	date
	17/10/2012		Invitation COTECH Continuité écologique le 24/10/2012 à 14h	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	24/10/2012
			Invitation COPIL Continuité écologique le 31/10/2012 à 14h	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	31/10/2012
	18/10/2012		Arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général et autorisant les travaux inscrits dans le contrat territorial - volet milieux aquatiques du bassin versant de la Longèves - Copie courrier adressé au Président du syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	DDTM 85	
			Réponse invitation CLE 12/11/2012 à Pissotte	Frédéric MARBOTTE	12/11/2012
	19/10/2012		Invitation à la réunion de la CLE du SAGE Lay en date du 8/11/2012	Syndicat mixte Lay	08/11/2012
			Invitation à la réunion du 24/10/2012 à 14h30 à l'hôtel de ville pour une réunion de présentation de la démarche d'inventaire des zones humides sur la ville.	Mairie Fontenay le Comte	24/10/2012
			Invitation à la réunion du 30/10/2012 à 14h30 au 9 rue Georges Clémenceau pour une réunion de terrain concernant la démarche d'inventaire des zones humides sur la ville.	Mairie Fontenay le Comte	30/10/2012
			Copie de la décision relative à la déclaration déposée par la commune d'Antigny concernant la Création de l'Eco-quartier "Beaulieu" - dossier 85-2012-00361	Préfecture de la Vendée	
			La lettre n°54	Région Pays de la Loire	
	22/10/2012		consultation sur les questions importantes et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE	Comité de bassin Loire Bretagne	
			dossier d'enquête publique des réserves de substitution de la Vendée - invitation comité de pilotage le 08/11/2012 à 14h30	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	08/11/2012
	26/10/2012		consultation sur les questions importantes et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE	Comité de bassin Loire Bretagne	
	06/11/2012		Convocation commission Ad hoc le 09/11/2012 plan de désherbage	Mairie PISSOTTE	09/11/2012
	12/11/2012		travaux révision SDAGE	Comité de bassin Loire Bretagne	
	13/11/2012		Invitation réunion zones humides le 15/11/2012 à 14h30	Mairie Fontenay le Comte	15/11/2012
	16/11/2012		Invitation observatoire du Patrimoine naturel du Marais Poitevin le 04/12/2012 de 9h à 16h à Pétré	Parc Interrégional du Marais Poitevin	04/12/2012
	21/11/2012		réponse invitation CLE SAGE Vendée 12/12	Préfet de la Vendée	12/12/2012
	22/11/2012		Especies exotiques envahissantes du MP	PIMP	
	23/11/2012		Invitation pour la conférence départementale de l'eau le mardi 11 12 2012 à 9h30 salle des délibérations	Préfecture des Deux-Sèvres	11/12/2012
	26/11/2012		Invitation présentation CRBV le 04/12/2012 à Nantes	Région Pays de la Loire	04/12/2012
			Invitation séance plénière le 13/12/2012 à 10h à tours	Comité de bassin Loire Bretagne	13/12/2012
	27/11/2012		Inventaire des zh - nomination représentant	Mairie Puy de Serre	
	10/12/2012		Lettre du SAGE 2012	Syndicat mixte d'aménagement du haut allier	
			Fiche réponse CLE SAGE Vendée 12-12-2012	Serge MEZIERE	12/12/2012
11/12/2012		Invitation conférence régionale de l'eau le 18/12/2012 à 10h à Poitiers	Région Poitou-Charentes-Préfet de Région	18/12/2012	
		compte rendu réunion 04/12/2012 - restitution résultats étude complémentaire sur le captage de Saint Martin des Fontaines	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	04/12/2012	
12/12/2012		excuse cle 12/12/12	Pierre olivier AUBOUIN		
13/12/2012		Compte rendu comité technique 24/10/2012 et comité pilotage 31/10/12 + diaporama NCA	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	24/10/2012 + 31/10/12	
		projet réutilisation carrière de la Joletière pour la production d'eau potable - Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de la forêt de mervent - compatibilité SAGE Vendée	DDTM 85		
17/12/2012		Envoi bilan final de l'été 2012	ORE		
19/12/2012		Invitation au 4ème carrefour des gestions locales de l'eau	AELB	date	
		Arrêté préfectoral n°12-DDTM85-553 autorisant les rejets d'eaux pluviales du Pôle Innovation Automobile Sud Vendée commune Fontenay le Comte	Préfecture de la Vendée		
20/12/2012		Compléments pour le programme d'actions 2013-2015 CRBV	Région Pays de la Loire		
26/12/2012		Copie de l'arrêté préfectoral déclarant l'intérêt général et acceptant les travaux de restauration et d'entretien de la Crème, du Blanc et de leurs affluents	Préfecture de la Vendée		

ANNEXE 3. Liste des courriers expédiés par la CLE sur l'année 2012

Liste plus ou moins exhaustive

mois	ENVOI	OBJET	REF	ORGANISMES	PERSONNES	
1	12/01/2012	listing parcelles suite résultats inventaire zh pour exonération TFPNB	FG/LM/2012-01-011	Mairie Breuil Barret	Louis-Marie BRIFFAUD	
2	02/02/2012	inventaire communal des zh, delib CLE	SAGE VND	Mairie Longèves	Simon GERZEAU	
				Mairie Breuil Barret	Louis-Marie BRIFFAUD	
				Mairie Saint Michel le Cloucq	Yves BILLAUD	
	22/02/2012	inventaire communal des zh, delib CLE	SAGE VND	Chambre d'agriculture de la Vendée		
				réponse courrier 29/11/2011		
				copies courrier "inventaire communal":St Michel le Cloucq, Longèves, Breuil Barret	AELB	Olivier RAYNARD
22/02/2012	inventaire communal des zh, delib CLE	SAGE VND	réponse courrier 20/12/11	Pierre Olivier AUBOUIN		
			Mairie Vouvant	Gilles BERLAND		
			Mairie THOUARSAIS BOUILDROUX	Edmond SOULARD		
			Mairie de Foussais Payré	Daniel AUBINEAU		
3	12/03/2012	restitution de l'étude d'inventaire des zones humides à l'échelle communale	FG/LT/2012-02-068	Mairie SERIGNE	Michel TAPON	
				Mairie l'Orbrie	Noëlla LUCAS	
5	07/05/2012	définition des volumes prélevables	SAGE Vendée	Chambre d'agriculture de la Vendée		
6	06/06/2012	inventaires communaux des zones humides	SAGE Vendée	DREAL Pays de la Loire	Directeur	
7	13/07/2012	définition des volumes prélevables	courrier SAGE VND	Préfecture de Vendée	Monsieur le Préfet	
				Bord-SAGE-VND/12004	Chambre d'Agriculture de Vendée	Christian AIME
				Bord-SAGE-VND/12003	DREAL Pays de la Loire	Hubert FERRY-WILCZEK
				Bord-SAGE-VND/12001	CG85	Bruno RETAILLEAU
	20/07/2012	inventaire des zones humides Marsais sainte radegonde, copie courrier FG/LM/2012-07-157	Bord-SAGE-VND/12002	DDTM85	Claude MAILLEAU	
				Bord/12237	Chambre d'agriculture de la Vendée	Christian AIME
8	10/08/2012	CRBV envoi 1er version	SAGE Vendée	CLE du SAGE Vendée	Jean-Claude RICHARD	
10	08/10/2012	Remerciements mise à disposition salle pour la CLE	SAGE VND	Conseil Régional Pays de la Loire	Jacques AUXIETTE	
				Mairie de Mervent		
	11/10/2012	Zones humides - copie courrier adressé à la DREAL Pays de la Loire	SAGE Vendée	CLE SAGE SNMP	Serge MORIN	
				EPMP	François MITTEAULT	
15/10/2012	Auto déclaration de durabilité et notion de zone humide	SAGE Vendée	CLE SAGE Lay	Jean-Pierre HOCQ		
29/10/2012	accompagnement de l'établissement public sur l'étude de définition des volumes prélevables	SAGE Vendée	DRAAF Pays de la Loire			
12	19/12/2012	Remerciements mise à disposition salle pour la CLE	SAGE VND	EPMP	François MITTEAULT	
				Mairie PISSOTTE		
				Bord. Envoi SAGE VND 12005	AELB	Jean-Louis RIVOAL
		consultation questions importantes	SAGE Vendée	Comité de Bassin Loire Bretagne		

ANNEXE 4. Liste des réunions liées à la CLE du SAGE Vendée depuis 1997

année	MOIS	date	CLE ou bureau CLE	remarques	
1997	12	15/12/1997	CLE		
1998	6	08/06/1998	CLE		
	12	07/12/1998	CLE		
2000	4	04/04/2000	CLE		
	10	11/10/2000	CLE		
	11	14/11/2000	CLE		
2001	1	22/01/2001	CLE		
	3	06/03/2001	CLE		
	11	13/11/2001	CLE		
2002	10	02/10/2002	CLE		
2003	1	28/01/2003	bureau de CLE		
	5	16/05/2003	Comité de lecture		
	7	25/07/2003	CLE		
	10	07/10/2003	bureau de CLE		
	12	09/12/2003	GT		
2004	1	14/01/2004	Comité de lecture		
	2	20/02/2004	GT		
	5	18/05/2004	CLE		
	9	03/09/2004	CLE		
	10	26/10/2004	bureau de CLE		
			GT		
	12	20/12/2004	CLE		
2005	3	11/03/2005	Comité de lecture		
	4	01/04/2005	Comité de lecture		
	6	16/06/2005	CLE		
	9	05/09/2005	bureau de CLE		
	10	28/10/2005	bureau de CLE		
	12	16/12/2005	CLE		
2006	3	29/03/2006	CLE		
	6	06/06/2006	bureau de CLE		
	7	12/07/2006	CLE		
	9	20/09/2006	CT		
		22/09/2006	CT		
2007	10	05/10/2006	CT		
	1	17/01/2007	bureau de CLE		
	2	19/02/2007	CT		
	3	02/03/2007	CT		
		08/03/2007	CT		
	4	02/04/2007	CLE		
	6	28/06/2007	bureau de CLE		
	10	12/10/2007	CT		
		17/10/2007	CT		
		18/10/2007	CT		
		29/10/2007	bureau de CLE	ANNULE	
	11	13/11/2007	bureau de CLE		
	12	20/12/2007	CLE		
2008	1	14/01/2008	bureau de CLE		
	2	05/02/2008	CLE	ANNULE	
		28/02/2008	CLE	ANNULE	
	11	06/11/2008	CLE (1er collège)		
		21/11/2008	CLE		
	12	12/12/2008	bureau de CLE		
2009			CLE		
	2	03/02/2009	bureau de CLE		
		26/02/2009	CLE		
		26/02/2009	CLE		
	3	19/03/2009 apmidi	CLE		
		19/03/2009 matin	CLE		
	4	14/04/2009	bureau de CLE		
		28/04/2009	CLE		
	11	30/11/2009	CLE		
	2010	1	22/01/2010	Comité de lecture	
2		10/02/2010	CLE		
5		06/05/2010	CT		
		17/05/2010	CLE		
10		04/10/2010	CLE (1er collège)		
		29/10/2010	CLE		
2011	12	13/12/2010	bureau de CLE		
	1	31/01/2011	CLE		
	5	30/05/2011	bureau de CLE		
	7	01/07/2011	bureau de CLE		
	9	19/09/2011	CLE		
	11	17/11/2011	bureau de CLE		
	12	15/12/2011	CLE		
	2012	3	20/03/2012 14:30	CLE	
		6	14/06/2012 09:30	bureau de CLE	
		10	01/10/2012 14:30	CLE	
		11	12/11/2012 10:00	bureau de CLE	
		12	12/12/2012 14:30	CLE	
2013	2	21/02/2013 10:00	bureau de CLE		

ANNEXE 5. Réunions invitant la cellule animation ou le Président de la CLE

mois de réunion	date de réunion	ORGANISMES/PERSONNES	catégorie	info supp	lieu dept / région	OBJET
1	25/01/2012	Syndicat d'Alimentation en eau potable de la Forêt de Mervent	réunion		Vendée	Invitation à la réunion de travail du 25/01/2012 à 9h30 dans les locaux de la marie de Nieul sur l'Autize - Etudes relatives à la gestion des volumes restitués à l'aval du complexe de Mervent et usages associés
2	06/02/2012	Michel SAVINEAU	réunion	zones humides	Vendée	confirmation réunion mesures compensatoires des zones humides le lundi 6 février 2012 à 15h
	07/02/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	réunion			Réunion des présidents de CLE et EPTB le 07/02/12
	23/02/2012	DDT79	réunion		Deux-Sèvres	convocation conférence départementale de l'eau le jeudi 23/02/12 à 10h à Niort
		Syndicat mixte Lay	réunion de CLE		Vendée	Invitation CLE SAGE LAY le 23/02/12 à 10h30
	28/02/2012	Région Pays de la Loire - Préfet Région Pays de la Loire	réunion		Nantes	Invitation réunion comité régional de préfiguration "Trames verte et bleue" le 28/02/12 à 14h30 à Nantes
	13/02/2012	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion		Vendée	Invitation réunion concertation Réserves de substitution de la Vendée 13 fev 2012
3	21 et 22 mars 2012	AELB	réunion	colloque	Nantes	Rencontres des animateurs de SAGE les 21 et 22 mars 2012 à Nantes
	06/03/2012	Chambre d'agriculture de Vendée	réunion		Vendée	observatoire foncier - prospective territoriale sur la communauté de communes du Pays de la Chataigneraie, invitation comité de pilotage CTGQ mixte réserves de substitution et pratiques agricoles efficience de l'eau le
	20/03/2012	Préfet de la Vendée	réunion de CLE			réponse invitation réunion CLE SAGE Vendée 20/03/12
		ARS	réunion			Fiche réponse CLE SAGE vendée 20/03/12
		Chambre d'agriculture	réunion			Réponse invitation CLE SAGE Vendée 20/03/12
		Claudine GOICHON	courrier			courrier par rapport à la réunion de la CLE du 20/03/12
	23/03/2012	ACTEON	réunion		Deux-Sèvres	projet "Cap and trade", invitation Atelier portant sur des scénarios de transfert inter-sectoriel le 23/03/12 à 14h à
	14/03/2012	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion	CRBV	Vendée	Invitation réunion de travail CRBV le 14/03/12 à 14h30 à Chailly les Marais
	04/04/2012	AELB+DREAL PL+ONEMA	réunion		Nantes	Invitation comité technique territorial Loire Aval et côtiers Vendées / mise à jour de l'état des lieux du SDAGE
	27/04/2012	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	réunion			Invitation le 27/04/12 à 15h à la pose de la 1ère pierre de l'usine de Balingue
	20/04/2012	Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	réunion		Vendée	Réunion de la CAO - convocation 20/04/12 à 9h30 à Nieul sur l'Autize
	03/04/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	réunion	comité de bassin	Orléans	Séance plénière de bassin Loire Bretagne le 03/04/12 à 10h à orléans
			document			Séance plénière du comité de bassin Loire-Bretagne du 03/04/12. envoi du dossier de séance
			réunion			Dossier complémentaire du comité de bassin Loire Bretagne 03/04/12
5	31/05/2012	CG85	réunion		Vendée	Invitation Comité Marais et Rivières le 31/05/12 à Saint Hilaire de Ioulay
	29/05/2012	Comité technique territorial Loire aval et côtiers vendéens	réunion		Nantes	révision du sdage Loire Bretagne, caractérisation des presssions, invitation le 29/05/12 à Nantes
	25/05/2012	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	compte rendu		Vendée	Compte rendu comité pilotage du 25/05/12
			réunion	CREzh	Vendée	invitation comité de pilotage crezh Vendée Sèvre Autize le 25/05/12
	03/05/12 à 14h + 10/05/12 à 14h			zones humides / groupe d'acteurs	Vendée	Comité de pilotage -invitation comité de pilotage crezh Vendée Sèvre Autize le 25/05/12 à 14h30
		Mairie Marsais Sainte Radegonde	réunion		Vendée	Invitation à la première réunion du groupe d'acteurs locaux pour une présentation de la démarche d'inventaire des zones humides sur la commune de Marsais Sainte radegonde le jeudi 03/05/12 à 14h + invitation à la
6	21/06/2012	AELB	réunion	colloque	Clermont Ferrand	Invitation à participer à une rencontre de l'eau à Clermont Ferrand le 21/06/12 "Nouveautés et perspectives
7	03/07/2012	DDT79	réunion		Deux-Sèvres	Invitation réunion groupe travail directive nitrates le 03/07/12
		Préfecture Deux-Sèvres	compte rendu			Compte-rendu de réunion de travail "directives nitrates" du 3/07/2012.
	05/07/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	réunion	comité de bassin		Séance plénière du comité de bassin Loire-Bretagne du 05/07/12, invitation
						Séance plénière du comité de bassin Loire Bretagne 05/07/12
9	14/09/2012	Région Pays de la Loire	réunion	CRBV		invitation journée échange CRBV le 14/09/12 à 10h
		Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion			COPIL lancement étude - PAPI - 14/09/12 à 14h30
	24/09/2012	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion		Vendée	dossier d'enquête publique des réserves de substitution de la Vendée, Invitation le 24/09/12 à 14h30
	12/09/2012	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion	continuité écologique	Vendée	Copil continuité écologique invitation 12/09/12 à 14h
	11/09/2012	Vendée Eau	réunion		Vendée	Invitation au pot de départ en retraite de Bernard LAUBIES 11 sept
10	02/10/2012	AELB	(vide)	colloque		Rencontres de l'eau du 2/10/2012 "comment communiquer, sensibiliser sur le Sdage?"
	04/10/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	réunion	comité de bassin		Invitation séance plénière le 04/10/12 à 10h
						séance plénière du comité de bassin Loire Bretagne 04/10/2012
	01/10/2012	Laurent DESNOUHES	réunion			réponse invitation CLE SAGE Vende 01/10/2012
	24/10/2012	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion	continuité écologique	Vendée	Invitation COTECH Continuité écologique le 24/10/2012 à 14h
		Mairie Fontenay le Comte	réunion	zones humides / groupe d'acteurs	Vendée	Invitation à la réunion du 24/10/2012 à 14h30 à l'hotel de ville pour une réunion de présentation de la
	31/10/2012	Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion	continuité écologique	Vendée	démarche d'inventaire des zones humides sur la ville.
						Invitation COPIL Continuité écologique le 31/10/2012 à 14h
	30/10/2012	Mairie Fontenay le Comte	réunion	zones humides / groupe d'acteurs	Vendée	Invitation à la réunion du 30/10/2012 à 14h30 au 9 rue Georges Clémenceau pour une réunion de terrain
11	08/11/2012	AELB	réunion	colloque		concernant la démarche d'inventaire des zones humides sur la ville.
		Syndicat mixte Vendée Sèvre Autize	réunion		Vendée	Rencontres de l'eau en loire Bretagne "les économies d'eau dans les collectivités locales", invitation le
		Syndicat mixte Lay	réunion		Vendée	dossier d'enquête publique des réserves de substitution de la Vendée - invitation comité de pilotage le
	12/11/2012	Frédéric MARBOTTE	réunion			Invitation à la réunion de la CLE du SAGE Lay en date du 8/11/2012
						Réponse invitation CLE 12/11/2012 à Pissotte
	15/11/2012	Mairie Fontenay le Comte	réunion	zones humides / groupe d'acteurs	Vendée	Invitation réunion zones humides le 15/11/2012 à 14h30
	09/11/2012	Mairie PISSOTTE	réunion		Vendée	Convocation commission Ad hoc le 09/11/2012 plan de désherbage
12	04/12/2012	Parc Interrégional du Marais Poitevin	réunion			Invitation observatoire du Patrimoine naturel du Marais Poitevin le 04/12/2012 de 9h à 16h à Pétré
		Région Pays de la Loire	réunion	CRBV	Nantes	Invitation présentation CRBV le 04/12/2012 à Nantes
		Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Forêt de Mervent	compte rendu			compte rendu réunion 04/12/2012 - restitution résultats étude complémentaire sur le captage de Saint Martin des Fontaines
	12/12/2012	Préfet de la Vendée	réunion			Invitation réunion restitution résultats étude concernant captage St Martin des Fontaines le 04/12/2012
		Serge MEZIERE	réunion			réponse invitation CLE SAGE Vendée 12/12
			réunion			Fiche réponse CLE SAGE Vendée 12-12-2012
	11/12/2012	Préfecture des Deux-Sèvres	réunion			Invitation pour la conférence départementale de l'eau le mardi 11 12 2012 à 9h30 salle des délibérations
	13/12/2012	Comité de bassin Loire Bretagne	réunion	comité de bassin	Tours	Invitation séance plénière le 13/12/2012 à 10h à tours
	18/12/2012	Région Poitou-Charentes-Préfet de Région	réunion			Invitation conférence régionale de l'eau le 18/12/2012 à 10h à Poitiers
	07/12/2012	AELB	réunion			Invitation aux forums de l'eau sur les "Questions importantes" 7 décembre 2012

ANNEXE 6. Fiche de poste du stagiaire intervenant sur la thématique des plans d'eau

OFFRE DE STAGE
**Caractérisation et vérification des usages des plans d'eau
implantés sur le périmètre du SAGE Vendée**

Pour le compte de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vendée, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) souhaite accueillir dès le printemps 2013 un(e) étudiant(e) dans le cadre d'un **stage de niveau master I ou II ou ingénieur pour une durée de 6 mois sur la thématique des plans d'eau.**

Contexte du stage :

Dans le cadre des études du SAGE, la problématique « plan d'eau » a été fléchée comme étant un enjeu important pour la reconquête de la qualité des milieux.

Selon l'inventaire réalisé par l'IIBSN en 2005, 880 plans d'eau de plus de 100 m² sont recensés sur le périmètre du SAGE. Les densités les plus fortes de plan d'eau se trouvent sur les têtes de bassin versant. La création de ces plans d'eau dédiés à divers usages (pêche de loisirs, irrigation, abreuvement,...) n'est pas sans conséquence sur la gestion de l'eau du bassin versant.

Objet du stage :

Le stage doit permettre de faire le point sur divers aspects :

- compilation des données existantes
- structuration et amélioration de la base de données « plan d'eau » 2005 sur des aspects non abordés : existence légale, usages, bilan quantitatif, gestion, etc...
- établissement de bilans par sous bassin versant et usages avérés ou supposés
- en lien avec la Police de l'eau et d'autres partenaires, faire un point sur la reconnaissance et / ou régularisation nécessaires de plans non déclarés par leur gestionnaire
- à l'échelle des sous bassins versant, vérification des impacts hydrologiques et quantitatifs via des simulations à établir

Des déplacements sur le terrain peuvent être prévus.

Compétences requises :

- Compétences en hydrologie et/ou hydrogéomorphologie indispensables
- Permis B indispensable
- Connaissance bienvenue de logiciel de bureautique et du Systèmes d'Information Géographique SIG (Arcgis), des bases de données et de leurs architectures
- Aptitude au relationnel et volonté de travail en équipe (équipe technique de 10 agents)
- Rigueur scientifique et esprit de synthèse
- Capacité d'initiatives et force de propositions
- Autonomie et capacité d'organisation

Production à l'issue du stage :

- Rapport et Base de données à fournir à l'issue du stage

Lieu de stage : NIORT (79) / IIBSN avec des déplacements sur la Roche sur Yon (85)

Indemnité forfaitaire mensuelle fixée à 30% du SMIC

Pour tout renseignement, contacter Madame Laure THEUNISSEN – IIBSN :

Tél : 05.49.06.79.79. e-mail : contact@sevre-niortaise.fr

adresse postale :

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Maison du Département, BP 531- 79021 NIORT CEDEX
Tel : 05 49 06 79 79 / Fax : 05 49 06 77 71, www.sevre-niortaise.fr



CONTACT : Cellule animation SAGE

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE DU BASSIN DE LA SEVRE NIORTAISE
MAISON DU DEPARTEMENT - 79 021 NIORT CEDEX
Tél : 05 49 06 79 79 / FAX : 05 49 06 77 71 / e-mail : contact@sevre-niortaise.fr